Surveillance de la
santé de la population

4e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de Montmagny

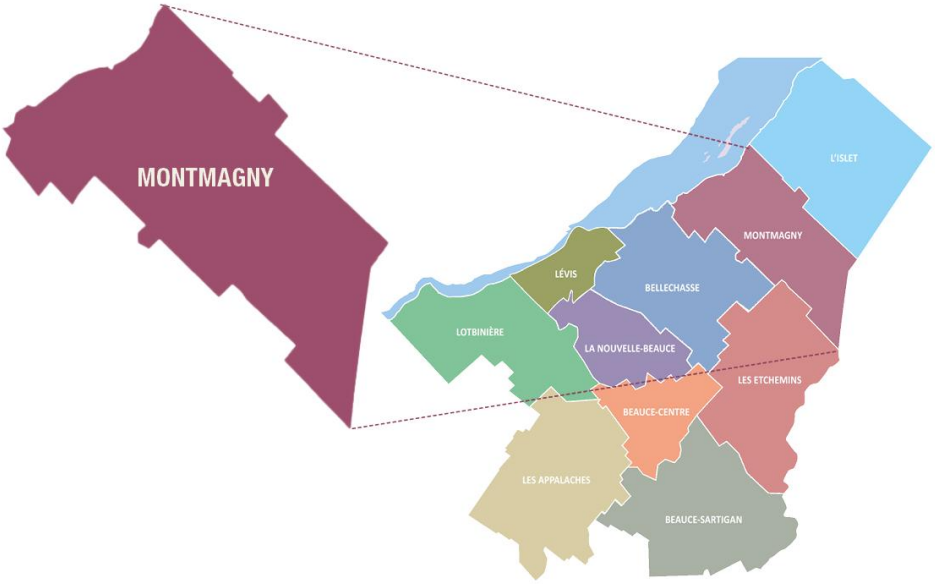

Préparé par la Direction de santé publique
Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM)

Le 21 octobre 2026

Québec

4e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de Montmagny est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Auteurs :

Mme Caroline Duchaine
Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Judith Montminy
Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Colette Niyigena
Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Pier-Anne Paquet-Gagnon
Coordonnatrice professionnelle, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Sylvie Veilleux
Technicienne en recherche psychosociale, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Sous la direction de :

Dre Liliana Romero
Directrice de santé publique
Mme Nathalie Parent
Directrice adjointe de santé publique

Avec la contribution de :

M. Éric Lemieux
Agent de planification, programmation et recherche, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire
Mme Andrée-Anne Fortin
Organisatrice communautaire, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire

Mise en page et révision du texte :

Mme Sarah St-Louis
Technicienne en administration

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : www.cisss-ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Les termes hommes et femmes utilisés dans ce portrait font référence aux informations présentes dans les bases de données consultées et ne correspondent pas nécessairement au sexe assigné à la naissance ni au genre. Certaines personnes trans ou non-binaires peuvent donc être classées incorrectement dans notre analyse des données.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2025

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES ..... **III**

FAITS SAILLANTS ..... **V**

INTRODUCTION ..... **IX**

1. Communautés locales de la MRC de Montmagny **1**
1.1. Population 1
1.2. Zones rurales et urbaines 2

2. Défavorisation matérielle et sociale **4**

3. Population générale **9**
3.1. Revenu 9
3.2. Faible scolarité 15
3.3. Personnes sans emploi 17
3.4. Logement 18
3.5. Immigration 25
3.6. Personnes de minorité visible 26
3.7. Langue 28
3.8. Mobilité 28
3.9. Lieu de travail dans une autre MRC 29

4. Familles **30**
4.1. Revenu médian des familles 31
4.2. Familles avec enfant 32
4.3. Familles monoparentales 35

5. Jeunes de 0 à 24 ans **41**
5.1. Enfants de 0 à 5 ans 43
5.2. Revenu 44
5.3. Emploi 48

6. Aînés **49**
6.1. Aînés de 75 ans et plus 51
6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs 52
6.3. Revenu 53
6.4. Faible scolarité 56
6.5. Emploi 57
6.6. Personnes aînées vivant seules 58
6.7. Incapacités (révisé en octobre 2026) 59

ANALYSE ET RÉFLEXION POUR SOUTENIR LA MOBILISATION **61**

TABLEAU SYNTHÈSE POUR UNE SÉLECTION DE 19 INDICATEURS (RÉVISÉ EN OCTOBRE 2026) **64**

RÉFÉRENCES **66**

Liste des sigles et acronymes

AD : Aire de diffusion

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

DSPublique : Direction de santé publique

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

MFR-Apl : Mesure de faible revenu après impôt

MPC : Mesure du panier de consommation

MRC : Municipalité régionale de comté

PVSSM : Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Faits saillants

Ce portrait est présenté afin de mieux connaître les caractéristiques démographiques et socio-économiques des **18 communautés locales de la MRC de Montmagny**.

Démographie

- La MRC de Montmagny comprend **22 485 personnes**, représentant 5,2 % de la population de Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de **décroissance** de la population de 0,9 % depuis 2016. À titre de comparaison, la région présente une croissance de 3,1 %.
- **7** communautés locales se distinguent par un taux de décroissance plus important, soit de 3,4 % ou plus.
- **2** communautés locales se distinguent par un taux de croissance plus important, soit de 6,8 % et plus :
  - Berthier-sur-Mer
  - Saint-Paul-de-Montminy

Défavorisation matérielle et sociale

- En comparaison avec le reste de la région, la **défavorisation matérielle** est très présente dans cette MRC, avec **10** communautés locales sur 18 qui sont défavorisées matériellement, dont **6** très défavorisées.
- **3** autres communautés locales **sont défavorisées matériellement et socialement,** dont **2** communautés locales de la ville de Montmagny qui sont très défavorisées matériellement et socialement :
  - Secteur industriel
  - Centre-ville

Revenu et pauvreté

- Le **revenu médian dans la MRC de Montmagny (32 800 $) est plus faible que celui de la région** (37 200 $). Pour la moitié des communautés locales, ce revenu est faible, c'est-à-dire de 32 300 $ ou moins par année.
- Le **taux de pauvreté** selon la mesure du panier de consommation **est de 4,5 %, ce qui est légèrement plus élevé** que celui observé en moyenne dans la région (3,9 %).
- Parmi les 18 communautés locales, **5** présentent **un taux de pauvreté élevé**, soit de 6,0 % et plus :
  - De Montmagny : Centre-ville, secteur quai et Montmagny sud
  - Saint-Just-de-Bretenières
  - Sainte-Apolline-de-Patton

Faible scolarité chez les 25 ans et plus

- Dans la MRC, 25,0 % des personnes de 25 ans et plus n'ont aucun diplôme, une **proportion plus élevée que celle dans la région** (17,8 %).
- **10** communautés locales affichent une proportion élevée de faible scolarité, soit de 26,8 % et plus.
- Cette proportion a **augmenté de façon plus importante** dans **4** communautés locales :
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
  - Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)
  - Secteur industriel (Montmagny)
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans

- La proportion de personnes sans emploi est **plus élevée** dans la MRC (23,7 %) que dans la région (18,7 %).
- Dans environ le tiers des communautés locales, cette **proportion est élevée**, soit de 25,0 % et plus.
- La proportion de personnes sans emploi **a augmenté de façon plus importante** dans **2** communautés locales, avec une augmentation de 2,6 % et plus :
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière

Logement inadéquat

- La proportion des ménages habitant un logement inadéquat dans la MRC (4,2 %) est **plus élevée que celle de la région** (3,0 %).
- Dans **10** communautés locales, cette proportion est élevée, soit de 3,1 % et plus.
- Cette proportion a baissé de façon plus importante pour environ les deux tiers des communautés locales. En revanche, **3** communautés locales ont connu une **augmentation** plus importante depuis 2016 :
  - Cap-Saint-Ignace village
  - Montmagny sud (ville)
  - Sainte-Apolline-de-Patton

Familles

- Le **revenu médian des familles** de Montmagny est de 73 500 $ par année, ce qui est **inférieur à celui observé dans la région** (83 000 $).
- La moitié des communautés locales de la MRC présentent un revenu médian faible, soit de 71 400 $ et moins.
- La **proportion de familles monoparentales** (12,9 %) dans la MRC est **similaire à celle de la région** (13,0 %).
- **2** communautés locales de la ville de Montmagny affichent une proportion plus élevée de familles monoparentales, soit de 15,2 % et plus :
  - Centre-ville
  - Secteur industriel

Jeunes

- La proportion de **jeunes de 0 à 24 ans** dans la MRC de Montmagny (21,9 %) est **plus faible que celle de la région** (26,2 %). La population de jeunes diminue depuis 2016, avec un taux de **décroissance** de 5,7 %.
- **10** communautés locales affichent une **proportion faible de jeunes de 0 à 24 ans,** soit de 20,7 % et moins.
- **9** communautés locales affichent une **proportion faible de jeunes de 0 à 5 ans,** soit de 4,4 % et moins.
- **5** communautés locales affichent une **proportion élevée de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu**, soit de 10,0 % et plus :
  - Centre-ville (Montmagny)
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
  - Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire
  - Saint-Just-de-Bretenières
  - Saint-Paul-de-Montminy
- Cette même proportion a **augmenté** de façon plus importante entre 2016 et 2021 dans **4** communautés locales :
  - Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
  - Centre-ville (Montmagny)
  - Berthier-sur-Mer

Aînés

- La proportion d'aînés est **plus élevée dans la MRC que dans la région** (23,3 %), représentant 29,5 % de la population. Cependant, le taux de croissance des aînés est plus faible (13,0 %) que celui observé dans la région depuis 2016 (19,7 %).
- La proportion d'aînés est plus élevée dans la moitié communautés locales, soit de 30,8 % et plus.
- Toutefois, **aucune** communauté locale de Montmagny n'affiche un taux de croissance élevé de la population des aînés.
- Le taux de croissance des aînés est particulièrement faible pour **5** communautés locales :
  - Montmagny : Secteur du quai, Centre-ville et Montmagny sud
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
  - Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)
- Le **revenu moyen** des aînés dans les MRC est **inférieur** à celui observé dans la région (36 400 $), avec un revenu de 31 600 $.
- La moitié des communautés locales ont un revenu moyen des aînés faible, soit de 29 900 $ ou moins.
- **11** communautés locales ont une **proportion élevée d'aînés avec un faible revenu** selon la mesure de faible revenu, soit de 28,2 % et plus.
- Pour **5** communautés locales, la proportion d'aînée avec un faible revenu a **augmenté** de façon plus importante depuis 2016, soit une augmentation de 5,1 % et plus:
  - L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)
  - Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire
  - Saint-Fabien-de-Panet
  - Sainte-Apolline-de-Patton
  - Secteur industriel (Montmagny)
- La **proportion d'aînés vivant seuls** dans la MRC (31,7 %) **est plus élevée que celle dans la région** (28,3 %).
- Pour **7** communautés locales, **cette proportion est élevée**, soit 31,9 % ou plus.
- La communauté locale de Montmagny sud affiche une proportion faible d'aînés vivant seuls, soit de 17,6 %.

La MRC de Montmagny se distingue par l'énergie, l'entraide et l'engagement des acteurs locaux. Plusieurs actions et initiatives sont déployées pour répondre aux enjeux vécus par la population, ciblant notamment la réussite éducative des jeunes, la sécurité alimentaire, le logement social ainsi que le soutien aux aînés qui sont très présents sur le territoire.

Introduction

Depuis plus de 15 ans, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publie des portraits sur la caractérisation des communautés locales de la région. Entre 2009 et 2021, 3 éditions ont été publiées. Les retombées qui découlent de ces productions sont bien établies[1]. Cette nouvelle édition est proposée toujours avec la même finalité, celle de mieux connaître les réalités locales et ainsi soutenir le développement de nos communautés locales.

Les communautés locales sont des entités relativement homogènes aux plans géographique et humain, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Sur le plan géographique, elles sont délimitées à partir des aires de diffusion[2] de Statistique Canada et peuvent comprendre d'une à 14 aires de diffusion. Sur le plan humain, elles sont identifiées lors de consultations auprès d'acteurs locaux, incluant des professionnels du CISSS de Chaudière-Appalaches, des représentants municipaux, des organismes communautaires, des citoyens et des membres actifs de la communauté.

Les portraits de cette 4e édition présentent les données de 2021 de manière différente et adaptée aux besoins exprimés par les divers partenaires. Des rapports synthèses pour chaque MRC sont produits et accompagnés par la diffusion d'infographies interactives. De plus, les données complètes, sous forme de tableaux interactifs, sont mises à la disposition des partenaires selon la demande.

Objectifs

La finalité de la démarche est de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie des citoyens, d'adapter les services de soins et santé et de **réduire les inégalités sociales de santé** dans la région de la Chaudière-Appalaches. Ces inégalités représentent des écarts de santé et de bien-être injustes et évitables entre les individus associés à des avantages ou des désavantages sociaux et économiques tels que le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, le soutien et le réseau social (Aïach, 2010). Les personnes dont le statut socio-économique est moins favorable ont plus de risques de présenter une moins bonne santé que celles dont le statut est plus favorable.

Les objectifs de la démarche de la caractérisation des communautés locales sont :

- **Informer** tous les acteurs impliqués dans le développement des communautés locales sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des communautés locales pour leur permettre de mieux cibler les besoins et les interventions.
- **Favoriser** le partenariat et faciliter la mobilisation des partenaires communautaires et intersectoriels.
- **Adapter les services de soins et santé aux réalités locales**.
- **Soutenir** la prise de décision à l'aide d'une approche permettant l'identification des inégalités sociales de santé.
- **Sensibiliser** et informer la population sur les caractéristiques propres à la communauté dans laquelle ils vivent.

[1] Les retombées ont été documentées dans le cadre d'une étude évaluative réalisée par l'INSPQ : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir : évaluation de la démarche de caractérisation des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches. Faits saillants. Direction du développement des individus et des communautés locales. INSPQ. Avril 2013.

[2] Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable. Il s'agit de la plus petite région géographique pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont diffusées. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2021, la population des AD varie de 95 à 3 190 pour une moyenne de 595 personnes.

Contenu

Chaque section du rapport est une synthèse faisant ressortir les faits saillants des communautés locales de la MRC, globalement et pour des populations spécifiques, soit **les familles, les jeunes et les aînés**.

Tout au long du document, **les définitions** sont mises en évidence par des zones de texte de couleur vert clair et marquées d'un symbole d'information.

Les principaux constats ressortant de l'analyse des données sont résumés dans des encadrés.

Quelques considérations méthodologiques

Les données utilisées pour cette 4e édition de la Caractérisation des communautés locales proviennent des recensements canadiens de 2021 et de 2016. L'analyse réalisée présente des symboles et couleurs lorsque possible afin de faciliter la lecture et l'interprétation des données :

	Défavorable	Favorable	Ni favorable, ni défavorable
Valeur plus élevée	⊕	⊕	⊕
Valeur moins élevée	⊖	⊖	⊖
Augmentation	↑	↑	↑
Diminution	↓	↓	↓
Changement	⚑	⚑	Non applicable

Pour **l'état de situation en 2021**, les communautés locales sont classées en 3 groupes[5] :

- **Dans le quintile supérieur :** un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus élevées,** soit une valeur plus grande ou égale au quintile supérieur (environ 47 communautés locales sur les 236).
- **Dans le quintile inférieur :** un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus faibles,** soit une valeur plus petite ou égale au quintile inférieur.
- **Dans les quintiles intermédiaires :** un groupe de 60 % des communautés locales, soit celles entre les quintiles inférieur et supérieur (environ 142 communautés locales sur les 236). Dans le texte, une étoile* sera utilisée pour indiquer qu'il s'agit de l'étendue des valeurs de ces quintiles.

Pour les indicateurs présentés en pourcentage, **l'évolution entre 2016 et 2021** est calculée par la différence entre les proportions[3] de chaque année. Pour les nombres de populations, l'évolution est calculée par un taux de croissance ou de décroissance lorsque la population diminue[4]. Pour les indicateurs de revenus, l'évolution est calculée par un pourcentage d'augmentation ou de diminution[5]. Les communautés locales sont ensuite classées en 3 groupes selon la méthodologie précédente[6] :

- Dans les quintiles supérieur et inférieur : 2 groupes de 20 % des communautés locales qui se retrouvent aux extrêmes pour les changements entre 2016 et 2021.
- Dans les quintiles intermédiaires : 1 groupe de 60 % des communautés locales avec un changement entre 2016 et 2021 qui se situe autour de la moyenne régionale.

[3] Différence en points de pourcentage = Proportion en 2021 - Proportion en 2016.

[4] Taux de croissance ou décroissance = (population en 2021 - population en 2016) / population en 2016

[5] Pourcentage d'augmentation ou de diminution = (Revenu en 2021 - Revenu en 2016) / Revenu en 2016

[6] Pour certains indicateurs, la catégorisation par quintile n'était pas possible en raison du grand nombre de communautés locales avec une proportion de 0 % ou n'ayant subi aucun changement entre 2016 et 2021. S'il y a lieu, une note de bas de page est présente.

1. Communautés locales de la MRC de Montmagny

1.1. Population

La MRC de Montmagny comprend **22 485 personnes**, dont 11 155 femmes (49,6 %) et 11 330 hommes (50,4 %). Elle représente **5,2 % de la population de la région** de la Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de décroissance de 0,9 % depuis 2016. À titre de comparaison, la région présente un taux de croissance de 3,1 % et celui du Québec est de 4,1 %.

La MRC de Montmagny compte **18 communautés locales**, comprenant entre 450 et 4 150 personnes (carte 1). Elles sont réparties en **2 zones** :

- **Montmagny Nord** : 18 385 personnes et 12 communautés locales :
  - **3** communautés locales qui forment la municipalité de Cap-Saint-Ignace
  - **5** communautés locales qui appartiennent à la municipalité de Montmagny
  - Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues qui regroupe Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues ainsi que la portion ouest de Montmagny
  - **3** communautés locales qui couvrent chacune les municipalités de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer.
- **Montmagny Sud** : 4 095 personnes et 6 communautés locales :
  - **4** communautés locales qui couvent chacune les municipalités de Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Paul-de-Montminy et Sainte-Apolline-de-Patton
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière qui regroupe les 2 municipalités
  - Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire qui regroupe les 2 municipalités

Carte 1a. Population en 2021 et évolution entre 2016 et 2021

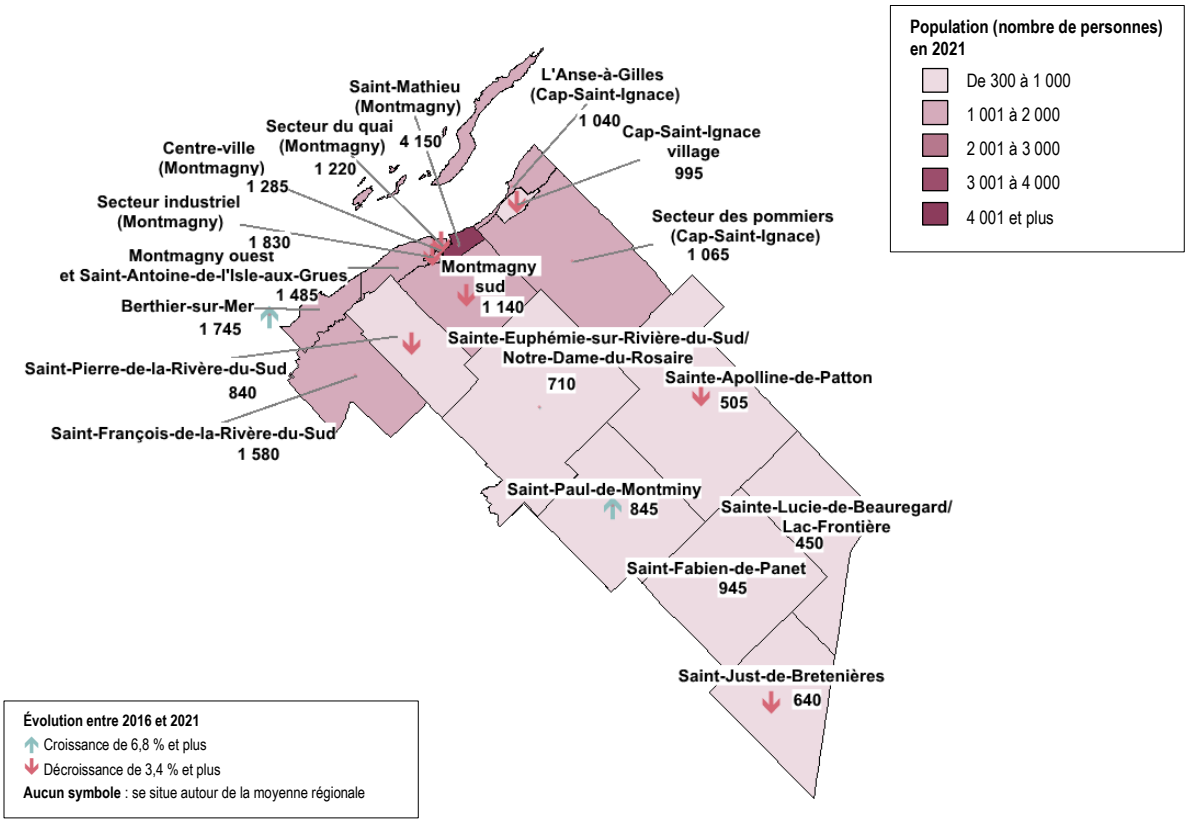

Évolution entre 2016 et 2021

- Dans **9** communautés locales, l'évolution de la population se situe entre un taux de décroissance de 3,3 % et un taux de croissance de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (3,4 % et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny) (-14,4 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-7,2 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (-6,5 %)
- Montmagny sud (ville) (-6,2 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-3,9 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-3,8 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-3,7 %)

2 communautés locales connaissent un taux de croissance plus important (6,8 % et plus) :
- Berthier-sur-Mer (+12,2 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+7,6 %)

1.2. Zones rurales et urbaines

Une **zone urbaine** (aussi appelée « centre de population ») se définit par une zone géographique qui contient au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Toutes les zones géographiques situées à l'extérieur des zones urbaines sont classées dans la catégorie des **zones rurales**. **À l'intérieur d'une communauté locale**, il peut y avoir à la fois une ou des zones urbaines et une ou des zones rurales. On obtient ainsi le pourcentage de la population de chaque communauté locale qui vit dans une zone urbaine et le pourcentage qui vit dans une zone rurale.

Dans la MRC de Montmagny, en 2021, **10 035 personnes (44,6 %) vivent en zone urbaine.** Cette proportion est **plus faible que celle observée dans la région** (60,5 %) et celle du Québec (81,0 %). La proportion de personnes vivant en zone urbaine a diminué de 0,6 % entre 2016 et 2021 dans la MRC, alors qu'on observe une légère augmentation pour la région (0,5 %) et le Québec (0,5 %).

- **5 communautés locales ont 50 % et plus** de leur population vivant en **zone urbaine** :
  - Centre-ville (Montmagny) (100 %)
  - Secteur du quai (Montmagny) (100 %)
  - Secteur industriel (Montmagny) (100 %)
  - Saint-Mathieu (Montmagny) (95,2 %)
  - Cap-Saint-Ignace village (69,3 %)
- **13 communautés locales ont moins de 50 %** de leur population vivant en zone urbaine :
  - L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (45,2 %)
  - Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (39,7 %)
  - Berthier-sur-Mer (0 %)
  - Montmagny sud (ville) (0 %)
  - Sainte-Apolline-de-Patton (0 %)
  - Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (0 %)
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (0 %)
  - Saint-Fabien-de-Panet (0 %)
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (0 %)
  - Saint-Just-de-Bretenières (0 %)
  - Saint-Paul-de-Montminy (0 %)
  - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (0 %)
  - Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021[7]

- Dans **16** communautés locales, le pourcentage de personnes habitant en zone urbaine est demeuré sensiblement le même (entre une diminution de 0,6 % et une augmentation de 1,1 %).
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une augmentation plus importante (1,2 % et plus) :

- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+3,2 %)

1 communauté locale affiche une diminution plus importante (0,7 % et plus) :

- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (-3,1 %)

[7] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %.

2. Défavorisation matérielle et sociale

La défavorisation matérielle et sociale est un élément important de la caractérisation des communautés locales.

- **La défavorisation matérielle** reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire. Elle est évaluée par des caractéristiques socio-économiques telles que l'emploi, le revenu et la scolarité.
- **La défavorisation sociale** réfère à la fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté. Elle est évaluée par des caractéristiques sociales telles que le fait de vivre dans une famille monoparentale, de vivre seul ou d'être séparé, divorcé ou veuf.

Une communauté est considérée défavorisée si elle se situe sous le niveau atteint par la majorité des communautés locales, pour une ou plusieurs de ces caractéristiques socio-économiques.

La défavorisation matérielle et sociale est associée à un moins bon état de santé de bien-être et reflète ainsi les inégalités sociales de santé (Stringhini et al., 2017). Afin d'évaluer cette défavorisation, **l'indice de défavorisation matérielle et sociale est utilisé.** Celui-ci regroupe 6 indicateurs répartis en 2 échelles (matérielle et sociale) (figure 1).

Figure 1. Les indicateurs permettant de calculer l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale	
	Proportion de la population sans emploi		Proportion de la population vivant seule
	Proportion de la population sans diplôme d'études secondaires		Proportion de familles monoparentales
	Revenu moyen		Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves

Tous les indicateurs sont calculés dans la population de 15 ans et plus et ajustés en fonction de l'âge et du genre de la population du Québec en 2016, à l'exception de celui sur les familles monoparentales.

Légendes de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice est divisé en quintiles correspondant au niveau de défavorisation pour chacune des échelles (matérielle et sociale). Ainsi, chaque communauté locale est placée dans une case correspondant à sa situation matérielle (dans l'axe vertical) et à sa situation sociale (dans l'axe horizontal). Les quintiles sont ensuite regroupés en 9 catégories de défavorisation illustrées par des couleurs différentes. Les zones rouges et les zones bleues comportent une seule dimension de défavorisation, alors que les zones lilas et violettes combinent les 2 dimensions de défavorisation.

Quintiles de l'indice de défavorisation					
	Défavorisation sociale: Très favorisé (Q1) ⟷ Très défavorisé (Q5)				
Défavorisation matérielle: Très favorisé (Q1) ↕ Très défavorisé (Q5)	Q1-Q1	Q1-Q2	Q1-Q3	Q1-Q4	Q1-Q5
	Q2-Q1	Q2-Q2	Q2-Q3	Q2-Q4	Q2-Q5
	Q3-Q1	Q3-Q2	Q3-Q3	Q3-Q4	Q3-Q5
	Q4-Q1	Q4-Q2	Q4-Q3	Q4-Q4	Q4-Q5
	Q5-Q1	Q5-Q2	Q5-Q3	Q5-Q4	Q5-Q5

Catégories de l'indice de défavorisation	
Très favorisé matériellement et socialement.	
Favorisé matériellement et socialement	
Ni favorisé, ni défavorisé	
Défavorisé matériellement uniquement	Défavorisé socialement uniquement
Très défavorisé matériellement	Très défavorisé socialement
Défavorisé matériellement et socialement	
Très défavorisé matériellement et socialement	

Vision régionale en 2021

Comparaison des communautés locales de la MRC de Montmagny avec les 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- **Aucune** communauté locale n'est **favorisée matériellement et socialement**.
- **3** communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- **10** communautés locales sont **défavorisées matériellement**, dont **6 très défavorisées**.
- **2** communautés locales sont **défavorisées socialement**.
- **3** communautés locales sont **défavorisées matériellement et socialement**, dont **2 très défavorisées**.

Carte 2. Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision régionale en 2021

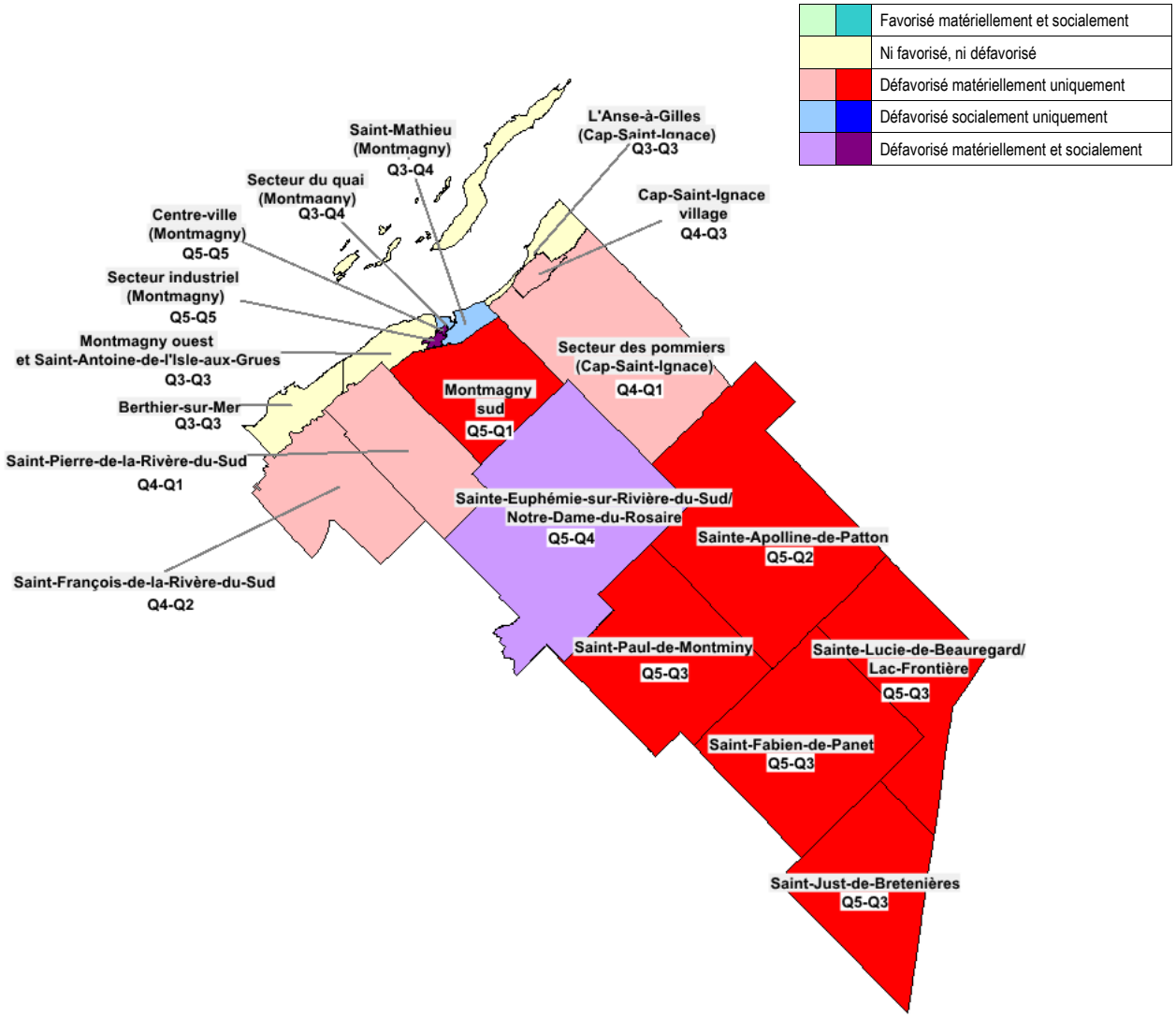

Vision locale en 2021

Comparaison des 18 communautés locales de la MRC de Montmagny entre elles :

- **1** communauté locale est **favorisée matériellement et socialement**.
- **5** communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- **7** communautés locales sont **défavorisées matériellement**, dont **5 très défavorisées**.
- **2** communautés locales sont **défavorisées socialement**, dont **1 très défavorisée**.
- **3** communautés locales sont **défavorisées matériellement et socialement**, dont **1 très défavorisée**.

Carte 3. Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision locale en 2021

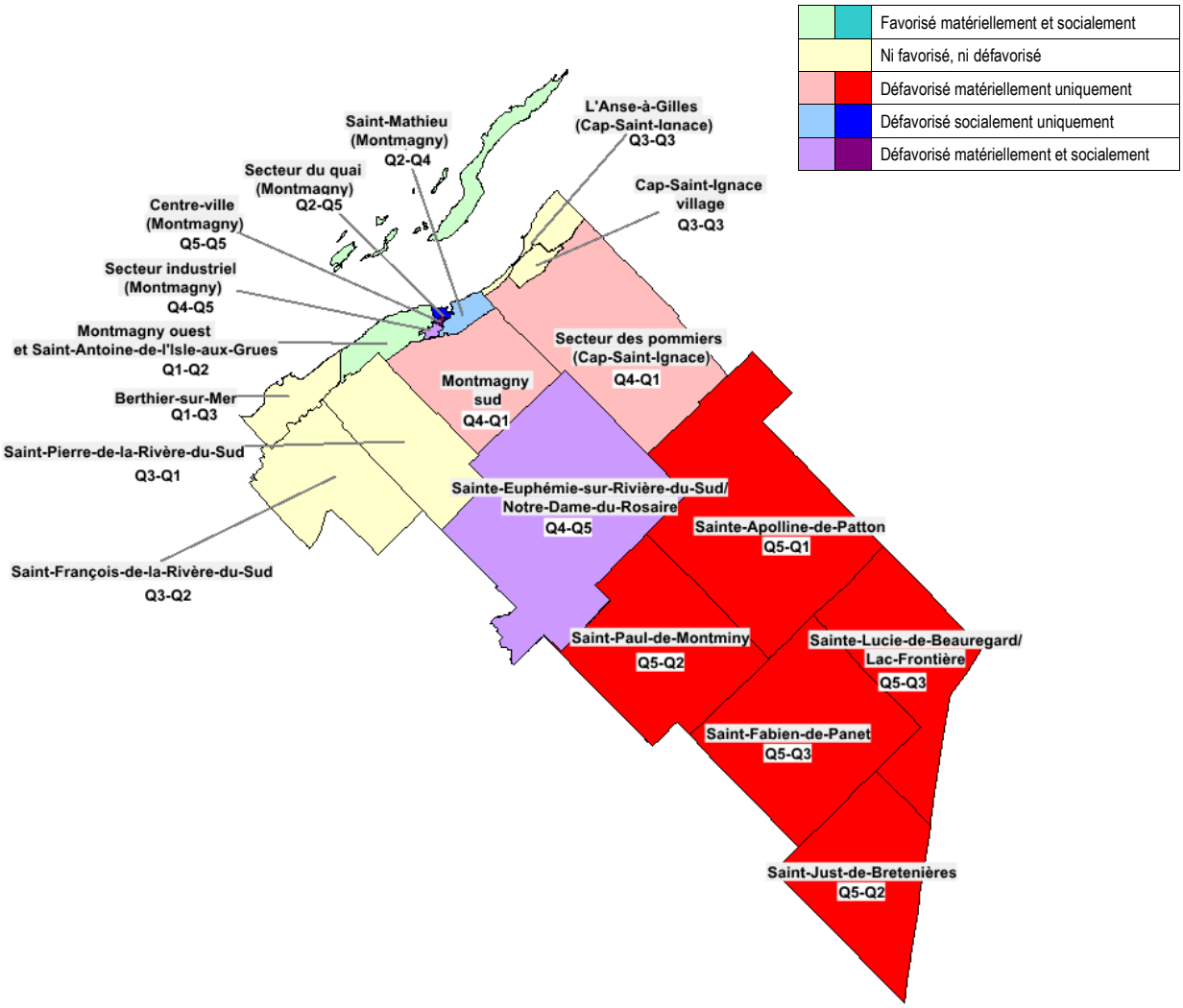

Comparaison avec la Caractérisation des communautés locales de 2016

Vision régionale 2016-2021

- La moitié des communautés locales (**9**) de la MRC de Montmagny sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.

- **7** communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021, dont une est montée de 2 catégories :
  - Secteur du quai (Montmagny) (2 catégories)
  - Berthier-sur-Mer
  - L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
  - Saint-Fabien-de-Panet
  - Saint-Just-de-Bretenières
  - Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)

- **2** communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure** en 2021 :
  - Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire
  - Secteur industriel (Montmagny)

Vision locale 2016-2021

- **7** communautés locales de la MRC de Montmagny sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.

- **6** communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021 :
  - Berthier-sur-Mer
  - Cap-Saint-Ignace village
  - Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
  - Saint-Fabien-de-Panet
  - Saint-Just-de-Bretenières
  - Saint-Paul-de-Montminy

- **5** communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure** en 2021 :
  - L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)
  - Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/Notre-Dame-du-Rosaire
  - Saint-Mathieu (Montmagny)
  - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
  - Secteur industriel (Montmagny)

3. Population générale

Cette section présente des caractéristiques socio-économiques appliquées à tous les groupes d'âge. Elle aborde des thèmes tels le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, l'immigration, la langue et les déménagements.

3.1. Revenu

3.1.1. Revenu médian après impôt

Le revenu médian après impôt est calculé dans la population de 15 ans et plus et permet d'avoir une bonne idée des revenus de la population en limitant l'influence des revenus très élevés. Une personne qui gagne le revenu médian peut affirmer que la moitié de la population gagne moins qu'elle et que l'autre moitié gagne plus. S'il n'y a pas d'extrême, le revenu médian est similaire au revenu moyen.

Le **revenu médian dans la MRC de Montmagny (32 800 $) est plus faible que celui de la région** (37 200 $) et celui du Québec (36 400 $). Une augmentation de 22,0 % du revenu médian est observée de 2016 à 2021 dans la MRC. Cette augmentation est similaire à celle observée dans la région (21,3 %) et pour le Québec (23,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu médian des communautés locales de la MRC varie de 26 000 $ à 38 800 $.
- **9** communautés locales de la MRC de Montmagny ont un revenu médian se situant entre 32 400 $ et 40 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

9 communautés locales présentent un revenu médian plus faible (32 300 $ et moins) :

- Sainte-Apolline-de-Patton
- Centre-ville (Montmagny)
- Saint-Just-de-Bretenières
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Fabien-de-Panet
- Saint-Paul-de-Montminy
- Secteur du quai (Montmagny)
- Secteur industriel (Montmagny)

Aucune communauté locale n'affiche un revenu médian plus élevé (40 100 $ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales de la MRC de Montmagny présentent une augmentation du revenu médian se situant entre 17,2 % et 25,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une augmentation moins importante (17,1 % et moins) :

- Berthier-sur-Mer (+15,3 %)

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (26,0 % et plus) :

- Saint-Just-de-Bretenières (+35,4 %)
- Montmagny sud (ville) (+29,9 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (+29,1 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+26,5 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+26,1 %)

3.1.2. Mesure de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)

La mesure du panier de consommation (MPC) représente le coût d'un ensemble de biens et services, incluant nourriture, vêtements, logement, transport et autres nécessités, correspondant à un niveau de vie modeste. On considère qu'un ménage vit dans **la pauvreté** s'il n'a pas les moyens de s'acheter **ce panier de consommation**. **Les seuils de faibles revenus** calculés selon la MPC **tiennent compte des différences de coûts des biens et services pouvant exister entre les communautés locales** de tailles différentes et entre celles de tailles similaires, mais situées dans des territoires différents.

Dans la MRC de Montmagny, en 2021, **995 personnes sont en situation de pauvreté** selon la MPC, ce qui représente **un taux de pauvreté de 4,5 %.** Ce taux **est légèrement supérieur à celui de la région** (3,9 %), mais inférieur à celui du Québec (6,4 %). Globalement, la MRC présente une diminution du taux de pauvreté de 5,1 % entre 2016 et 2021, ce qui est plus élevé que celle observée dans la région (3,2 %), mais similaire à celle du Québec (5,9 %).

Carte 4 Pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC) en 2021 et évolution entre 2016 et 2021[8]

[8] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[9]

- Le taux de pauvreté varie entre 0 % et 16,5 % dans les 18 communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales affichent un taux de pauvreté se situant entre 1,5 % et 5,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales présentent un taux de pauvreté plus élevé (6,0 % et plus) :

- Centre-ville (Montmagny) (16,5 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (10,4 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (6,7 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (6,7 %)
- Montmagny sud (ville) (6,1 %)

3 communautés locales affichent un taux de pauvreté plus faible (1,4 % et moins) :

- Berthier-sur-Mer (0 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (0 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une diminution du taux de pauvreté se situant entre 1,1 % et 6,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales présentent soit une augmentation ou une diminution moins importante de 1,0 % et moins :

- Montmagny sud (ville) (+1,0 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+0,3 %)

6 communautés locales affichent une diminution plus importante (6,3 % et plus) :

- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-12,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-12,4 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-11,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-10,1 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-7,3 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-6,6 %)

[9] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.1.3. Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est un seuil qui correspond à la moitié du revenu médian, ajusté selon la taille du ménage et calculé à l'échelle canadienne. C'est une mesure moins spécifique à la réalité régionale que la MPC et dont le seuil est généralement plus élevé. Il donne toutefois une indication de la proportion de personnes avec un revenu moindre et est utile pour des petites communautés locales, lorsque les nombres sont trop petits pour le calcul de la MPC.

En 2021, **3 395 personnes de la MRC de Montmagny vivent dans une situation de faible revenu, soit 15,4 % de la population**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (9,9 %) et celle du Québec (11,9 %). Celle-ci a diminué légèrement (0,5 %) entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (0,8 %), mais plus faible que celle du Québec (2,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes à faible revenu varie de 7,1 % à 30,4 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **8** communautés locales ont une proportion de personnes à faible revenu se situant entre 6,4 % et 15,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

10 communautés locales affichent une proportion plus élevée (15,1 % et plus) :

- Centre-ville (Montmagny) (30,4 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (27,0 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (26,7 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (23,9 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (21,5 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (20,8 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (20,0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (19,3 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (18,1 %)
- Montmagny sud (ville) (15,3 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (6,3 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes à faible revenu se situant entre une diminution de 2,1 % et une augmentation de 0,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,7 % et plus) :

- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+2,1 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+0,8 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (+0,7 %)

4 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,2 % et plus) :

- Saint-Just-de-Bretenières (-5,1 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-3,9 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-2,7 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-2,3 %)

3.2. Faible scolarité

La faible scolarité est calculée dans la population de **25 ans et plus** et se définit par l'absence de certificat, diplôme ou grade. Elle inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle. La faible scolarité est un indicateur de faible statut socio-économique et, tout comme l'IDMS, elle est associée à un moins bon état de santé et de bien-être.

Dans la MRC de Montmagny, **25,0 % de la population âgée de 25 ans et plus (4 265 personnes) n'a aucun diplôme**, certificat ou grade. Cette proportion est **plus élevée que celle observée dans la région** de la Chaudière-Appalaches (17,8 %) et du Québec (15,9 %). Entre 2016 et 2021, cette proportion a diminué de 3,7 % dans la MRC, ce qui est plus élevé que la diminution observée dans la région (2,3 %) et au Québec (1,9 %).
En excluant les personnes âgées de 65 ans et plus, la proportion de faible scolarité est de 17,9 % dans la MRC, ce qui est supérieur à la région (12,2 %) et au Québec (11,8 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de faible scolarité varie entre 11,8 % et 43 % dans les communautés locales de la MRC.
- **8** communautés locales présentent une proportion de faible scolarité se situant entre 10,5 % et 26,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

10 communautés locales affichent une proportion plus élevée (26,8 % et plus) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (43,0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (40,9 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (37,7 %)
- Montmagny sud (ville) (33,9 %)
- Centre-ville (Montmagny) (33,2 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (31,2 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (30,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (30,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (29,2 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (28,9 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (10,4 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **7** communautés locales ont connu une variation de la proportion de faible scolarité se situant entre une diminution de 5,7 % et une augmentation de 0,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,8 % et plus) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+6,8 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+3,8 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+2,7 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+0,9 %)

7 communautés locales présentent une diminution plus importante (5,8 % et plus) :

- Saint-Just-de-Bretenières (-20,4 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-10,7 %)
- Berthier-sur-Mer (-7,9 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-7,3 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-7,1 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (-6,8 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-5,8 %)

3.3. Personnes sans emploi

Les personnes sans emploi représentent la population âgée de 25 à 64 ans qui ne fait aucun travail rémunéré, accompli pour un employeur ou à son propre compte et aucun travail familial non rémunéré, comme travailler pour l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise qui appartient à un membre de la famille. Ceci inclut les personnes au chômage. Toutefois, les personnes en arrêt de travail en raison d'une maladie, d'une incapacité ou pour obligations personnelles ou familiales ne font pas partie des personnes sans emploi.

En 2021, **23,7 % des personnes de 25 à 64 ans (2 570 personnes) sont sans emploi** dans la MRC de Montmagny, dont 405 chômeurs (3,7 %). La proportion de personnes sans emploi est **plus élevée que celle de la région** de la Chaudière-Appalaches (18,7 %), mais similaire à celle du Québec (23,1 %). Celle-ci a légèrement diminué depuis 2016 (1,9 %), ce qui est similaire à la diminution de la région (1,4 %) et du Québec (1,4 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans varie entre 7,1 % et 37,4 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **10** communautés locales présentent une proportion de personnes sans emploi se situant entre 14,6 % et 24,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales affichent une proportion plus élevée (25,0 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (37,4 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/ Lac-Frontière (36,6 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (34,9 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (34,4 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (32,9 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (32,5 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (31,7 %)

1 communauté locale présente une proportion plus faible (14,5 % et moins) :
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (7,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans emploi se situant entre une diminution de 6,1 % et une augmentation de 2,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,6 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+5,8 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+5,0 %)

5 communautés locales connaissent une diminution plus importante (6,2 % et plus) :
- Sainte-Apolline-de-Patton (-18,3 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-11,1 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-10,7 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-10,2 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-7,0 %)

3.4. Logement

3.4.1. Ménages locataires

Dans la MRC de Montmagny, en 2021, **3 365 ménages sont locataires**, ce qui **représente 31,2 % de tous les ménages**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région (28,4 %)** et plus faible que celle du Québec (39,9 %). Celle-ci a augmenté de 2,6 % depuis 2016 dans la MRC, ce qui est légèrement plus élevé que dans la région (1,8 %) et au Québec (1,4 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de ménages locataires varie de 7,8 % à 78,8 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **12** communautés locales affichent une proportion de ménages locataires se situant entre 11,8 % et 32,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales présentent une proportion plus élevée (32,5 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (78,8 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (55,6 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (51,6 %)

3 communautés locales affichent une proportion plus faible (11,7 % et moins) :
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (7,8 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (10,5 %)
- Montmagny sud (ville) (11,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **6** communautés locales ont connu une variation de la proportion de ménages locataires se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 4,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
- Sainte-Apolline-de-Patton (+14,6 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+8,6 %)
- Centre-ville (Montmagny) (+7,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (+6,7 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+5,7 %)
- Cap-Saint-Ignace village (+5,0 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (+4,6 %)

5 communautés locales présentent une diminution plus importante (2,0 % et plus) :
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (-3,9 %)
- Montmagny sud (ville) (-3,3 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (-2,5 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-2,1 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-2,1 %)

3.4.2. Logement inadéquat

Un ménage ayant un logement inadéquat (aussi appelé « ayant des besoins impérieux ») est un ménage qui :

- N'a pas les moyens de se payer un logement considéré acceptable dans sa collectivité (le coût médian des logements de sa collectivité dépasse 30 % ou plus de son revenu total avant impôt).

Et

- Le logement de ce ménage répond à **au moins 1 des 3 critères** suivants :
  - Il nécessite des réparations majeures;
  - Il n'est pas abordable, c'est-à-dire que le ménage consacre plus de 30 % de son revenu à son logement;
  - Il n'est pas de taille convenable, c'est-à-dire que le nombre de chambres à coucher ne suffit pas pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage.

En 2021, **450 ménages habitent dans un logement inadéquat dans la MRC de Montmagny,** ce qui représente **4,2 % des ménages**. Cette proportion **est plus élevée que celle observée dans la région** (3,0 %), mais plus faible que celle du Québec (5,9 %). La proportion de ménages ayant un logement inadéquat a diminué de 3,7 % dans la MRC, une diminution plus grande que celle de la région (1,8 %) et celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[10]

- La proportion de ménages ayant un logement inadéquat varie de 0 % à 13,0 % dans les communautés locales de la MRC.
- **3** communautés locales affichent une proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre 0,9 % et 3,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

10 communautés locales présentent une proportion plus élevée (3,1 % et plus) :

- Saint-Just-de-Bretenières (13,0 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (11,6 %)
- Centre-ville (Montmagny) (10,9 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (9,3 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (9,3 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (7,7 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (7,4 %)
- Cap-Saint-Ignace village (4,6 %)
- Montmagny sud (ville) (4,2 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (3,5 %)

5 communautés locales affichent une proportion très faible ou nulle (0 %).

- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)

[10] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021[10]

- **3** communautés locales exposent une variation de la proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre 0 % et une diminution de 1,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une augmentation (0,1 % et plus) :

- Cap-Saint-Ignace village (+4,6 %)
- Montmagny sud (ville) (+4,2 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+3,3 %)

12 communautés locales connaissent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-14,7 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-12,9 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-9,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-8,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-7,9 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-7,9 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (-6,6 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-5,7 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (-5,2 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-4,6 %)
- Berthier-sur-Mer (-3,9 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-2,1 %)

3.4.3. Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

Tous les types de ménages

En 2021, **9,7 % des ménages de la MRC de Montmagny consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement**, une proportion **similaire à celle de la région** (9,6 %), mais plus faible que celle du Québec (16,0 %). La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement a diminué de 5,1 % entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution plus élevée que celle de la région (3,5 %), mais similaire à celle du Québec (4,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[11]

- La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement varie de 0 % à 20,5 % dans les communautés locales de la MRC.
- **7** communautés locales présentent une proportion se situant entre 5,3 % et 11,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (11,7 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (20,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (17,6 %)
- Cap-Saint-Ignace village (13,8 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (13,3 %)

7 communautés locales affichent une proportion plus faible (5,2 % et moins) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (3,7 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (4,0 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (4,2 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (4,3 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (4,6 %)
- Berthier-sur-Mer (5,1 %)

[11] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- **6** communautés locales ont connu une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 0 % et une diminution de 7,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent une augmentation :

- Secteur industriel (Montmagny) (+4,3 %)
- Cap-Saint-Ignace village (+4,2 %)
- Montmagny sud (ville) (+1,4 %)

9 communautés locales affichent une diminution plus importante (7,7 % et plus) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-21,7 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-13,7 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-13,4 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-11,3 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-10,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-9,2 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-8,6 %)
- Berthier-sur-Mer (-8,6 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (-8,3 %)

3.4.4. Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **625 ménages locataires** de la MRC de Montmagny consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **18,7 % des ménages locataires**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (18,1 %), mais plus faible que celle du Québec (25,0 %). Celle-ci a diminué de 6,2 % entre 2016 et 2021, une diminution plus faible que celle de la région (7,3 %) et celle du Québec (8,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[12]

- La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 25,0 % dans les communautés locales de la MRC.
- **5** communautés locales ont une proportion des ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 6,5 % et 20,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (20,1 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (25,0 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (24,5 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (22,2 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (21,2 %)

9 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Berthier-sur-Mer
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)
- Montmagny sud (ville)
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Saint-Just-de-Bretenières
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales connaissent une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 2016 et 2021 entre 0 % et une diminution de 14,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une augmentation :
- Cap-Saint-Ignace village (+17,9 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+13,3 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+7,2 %)

7 communautés locales présentent une diminution plus importante (14,3 % et plus) :
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-37,5 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-27,3 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-25,0 %)
- Berthier-sur-Mer (-22,7 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (-20,0 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (-15,7 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-14,6 %)

[12] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence. Pour une communauté locale, la proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus n'est pas disponible en raison des trop petits nombres.

3.4.5. Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **415 ménages propriétaires** de la MRC de Montmagny consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **5,7 % des ménages propriétaires**. Cette proportion est **similaire à celle de la région (6,2 %)**, mais plus faible que celle du Québec (10,0 %). Celle-ci a diminué de 5,1 % entre 2016 et 2021, une diminution plus élevée que celle de la région (2,4 %) et celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[13]

- La proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 10,3 % dans les communautés locales de la MRC.
- **8** communautés locales affichent une proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 3,2 % et 8,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (8,8 % et plus) :
- Cap-Saint-Ignace village (10,3 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (9,0 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (9,0 %)

7 communautés locales présentent une proportion plus faible (3,1 % et moins) :
- Centre-ville (Montmagny) (0 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (0 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (0 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (0 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (0 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (3,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales présentent une variation de la proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 0,5 % et une diminution de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale ne connaît une augmentation plus importante (0,6 % et plus).

9 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,8 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (-18,6 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-17,9 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-16,3 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (-13,3 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-9,7 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (-9,6 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (-7,7 %)
- Berthier-sur-Mer (-7,5 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-7,5 %)

[13] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.5. Immigration

Un immigrant désigne une personne à qui les autorités ont donné le droit de résider au Canada en permanence[14]. Dans le recensement canadien de 2021, ceux qui ont obtenu ce droit avant le 11 mai 2021 y sont inclus.

Dans la MRC de Montmagny, en 2021, **290 immigrants sont dénombrés**, ce qui représente **1,3 % de la population**. Ce pourcentage est légèrement **plus faible que celui de la région** de la Chaudière-Appalaches (2,2 %), mais beaucoup plus faible que celui du Québec (14,6 %). Cette proportion a légèrement augmenté depuis 2016 (0,3 %), ce qui est similaire à la région (0,4 %) et au Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[15]

- La proportion d'immigrants varie entre 0 % et 3,1 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **9** communautés locales de la MRC ont une proportion d'immigrants se situant entre 0,4 % et 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (2,9 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (3,1 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (3,0 %)

7 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Saint-Fabien-de-Panet
- Saint-Just-de-Bretenières
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Évolution entre 2016 et 2021[15]

- **12** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'immigrants se situant entre une diminution de 0,7 % et une augmentation de 1,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une augmentation plus importante (1,3 % et plus) :
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+2,7 %)
- Centre-ville (Montmagny) (+1,5 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (+1,4 %)
- Montmagny sud (ville) (+1,3 %)

2 communautés locales connaissent une diminution plus importante (0,8 % et plus) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-3,0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-1,5 %)

[14] Les personnes sans le statut de résident permanent, les réfugiés et les sans statut ne sont pas inclus dans le groupe des immigrants.
[15] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.6. Personnes de minorité visible

Une personne de minorité visible est une personne, autre que les Autochtones, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche. Les minorités visibles comprennent les populations sud-asiatiques, chinoises, noires, des Philippines, arabes, latino-américaines, asiatiques du Sud-Est, asiatiques occidentales, coréennes et japonaises.

Le nombre de personnes de minorité visible a presque doublé en 5 ans dans la MRC de Montmagny, passant de 150 en 2016 à 280 personnes en 2021. Ce nombre représente **1,3 % de la population**. Ce pourcentage est **plus faible que celui de la région** (2,7 %) et il est nettement inférieur à celui du Québec (16,1 %). Cette proportion a légèrement augmenté entre 2016 et 2021 dans la MRC (0,6 %), une augmentation similaire à la région (1,2 %), mais plus faible qu'au Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[16]

- La proportion de personnes de minorité visible varie entre 0 % et 5,5 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **6** communautés locales affichent une proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0,1 % et 3,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (3,7 % et plus) :

- Centre-ville (Montmagny) (5,5 %)

11 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :

- Cap-Saint-Ignace village
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Fabien-de-Panet
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Saint-Just-de-Bretenières
- Saint-Paul-de-Montminy
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)

[16] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales de la MRC de Montmagny ont connu une variation de la proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0 % et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :

- Centre-ville (Montmagny) (+3,5 %)

2 communautés locales connaissent une diminution :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-2,0 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (-2,0 %)

3.7. Langue

Dans la MRC de Montmagny, **la majorité des personnes parlent français (99,6 %)**. Il est à noter que **50 personnes parlent uniquement l'anglais**. Elles sont réparties dans 7 communautés locales, soit Secteur industriel (Montmagny), Centre-ville (Montmagny), Saint-Mathieu (Montmagny), Montmagny sud (ville), Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) et Saint-Paul-de-Montminy.

En 2021, **40 personnes ne connaissent ni l'anglais ni le français**, ce qui est similaire **à 2016**, où 35 personnes étaient dans cette situation. Celles-ci sont localisées dans 3 des 18 communautés locales, soit Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Mathieu (Montmagny) et L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace).

3.8. Mobilité

Dans la MRC de Montmagny, en 2021, **6 185 personnes ont déménagé à l'extérieur de la MRC dans les 5 années précédentes**, **soit 29,5 % de la population**. Cette proportion est **légèrement plus faible que celle observée dans la région** (31,3 %) et plus faible qu'au Québec (39,0 %). Cette proportion a augmenté de 4,6 % par rapport à 2016, une augmentation légèrement plus élevée que la région (3,9 %) et au Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 varie entre 18,7 % et 49,2 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **12** communautés locales de la MRC ont une proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre 21,9 % et 34,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (34,7 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (49,2 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (34,7 %)

4 communautés locales présentent une proportion plus faible (21,8 % et moins) :
- Cap-Saint-Ignace village (18,7 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (18,9 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (20,2 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (20,3 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 9,3 % et une diminution de 2,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (9,4 % et plus) :
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+16,0 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+16,0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+13,6 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+11,8 %)

2 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,1 % et plus) :
- Cap-Saint-Ignace village (-10,5 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (-2,6 %)

3.9. Lieu de travail dans une autre MRC

Le **lieu de travail** est défini comme le lieu de travail habituel et s'applique à la population de 15 ans et plus, dans les ménages privés qui ont déclaré être en emploi lors du recensement.

En 2021, **1 885 personnes dans la MRC de Montmagny doivent se déplacer dans une autre MRC** pour se rendre sur leur lieu de travail habituel, ce qui représente **23,2 % des personnes de 15 ans et plus en emploi**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (34,8 %) et celle du Québec (29,9 %). Cette proportion a augmenté de 2,7 % entre 2016 et 2021, alors qu'elle a diminué dans la région (3,2 %) et au Québec (1,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[17]

- La proportion de personnes qui doivent se déplacer dans une autre MRC pour leur emploi varie de 10,7 % à 41,9 % dans les communautés locales de la MRC.
- **12** communautés locales présentent une proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre 18,5 % et 48,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus élevée (48,2 % et plus).

6 communautés locales présentent une proportion plus faible (18,4 % et moins) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (10,7 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (10,8 %)
- Centre-ville (Montmagny) (15,2 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (15,3 %)
- Montmagny sud (ville) (15,7 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (17,9 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre une diminution de 8,8 % et une augmentation 2,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (3,0 % et plus) :
- Saint-Paul-de-Montminy (+20,4 %)
- Cap-Saint-Ignace village (+17,3 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (+16,9 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+13,8 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (+3,9 %)

3 communautés locales connaissent une diminution plus importante (8,9 % et plus) :
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-14,1 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-13,9 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-12,8 %)

[17] Les personnes qui se déplacent dans une autre province pour leur travail n'ont pas été considérées comme se déplaçant dans une autre MRC pour le calcul de cet indicateur.

4. Familles

La famille, définie selon le Recensement de Statistique Canada, comprend un couple (marié ou en union libre), avec ou sans enfants, ou un parent dans une famille monoparentale habitant avec au moins un enfant dans le même logement (pouvant inclure des enfants d'âge adulte). Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents constituent également une famille.

En 2021, **6 385 familles sont dénombrées dans** la MRC de Montmagny, représentant un taux de décroissance de 1,5 % par rapport à 2016. À l'inverse, on observe une croissance dans la région (1,8 %) et au Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le nombre de familles varie de 140 à 1 225 dans les communautés locales de la MRC.

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont connu une variation du nombre de familles se situant entre un taux de décroissance de 5,7 % et un taux de croissance de 4,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (4,9 % et plus) :
- Berthier-sur-Mer (+8,6 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+6,3 %)

4 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (5,8 % et plus) :
- Sainte-Apolline-de-Patton (-10,3 %)
- Montmagny sud (ville) (-7,9 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-7,4 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-7,2 %)

4.1. Revenu médian des familles

Le revenu médian après impôt des familles de la MRC de Montmagny est de **73 500 $** en 2021. Ce revenu est **plus faible que celui de la région** (83 000 $) et celui du Québec (84 000 $). Celui-ci a augmenté de 21,3 % par rapport à 2016, ce qui est similaire à l'augmentation de la région (21,1 %), mais plus faible que celle du Québec (23,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu médian après impôt des familles varie entre 59 200 $ et 88 000 $ dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales affichent un revenu médian des familles se situant entre 71 500 $ et 89 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

9 communautés locales présentent un revenu médian plus faible (71 400 $ et moins) :

- Centre-ville (Montmagny)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Saint-Fabien-de-Panet
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Just-de-Bretenières
- Saint-Paul-de-Montminy
- Secteur industriel (Montmagny)
- Montmagny sud (ville)

Aucune communauté locale n'affiche un revenu médian plus élevé (89 100 $ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales de la MRC de Montmagny ont connu une augmentation du revenu médian des familles se situant entre 17,0 % et 24,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent soit une diminution ou une augmentation moins importante du revenu médian (16,9 % et moins) :

- Centre-ville (Montmagny) (+13,8 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (+14,4 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (+16,0 %)

6 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (24,9 % et plus) :

- Saint-Just-de-Bretenières (+46,9 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (+29,7 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+27,4 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+26,5 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+25,6 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+25,2 %)

4.2. Familles avec enfant

4.2.1. Familles avec enfant de 0 à 18 ans

La MRC de Montmagny compte **1 990 familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans** en 2021, ce qui représente **31,2 % de toutes les familles**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (38,1 %) et celle du Québec (40,3 %). Cette proportion a diminué de 1,4 % par rapport à 2016 dans la MRC, ce qui est un peu plus élevé que la diminution observée dans la région (0,4 %) et le Québec (0,5 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans varie entre 19,6 % et 43,7 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **6** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans entre 29,9 % et 42,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

11 communautés locales affichent une proportion plus faible (29,8 % et moins) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (19,6 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (21,3 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (22,6 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (23,3 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (26,2 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (26,3 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (26,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (28,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (28,7 %)
- Montmagny sud (ville) (29,3 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (29,8 %)

1 communauté locale présente une proportion plus élevée (42,7 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (43,7 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont connu une évolution de la proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre une diminution de 2,9 % et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,0 % et plus) :
- Cap-Saint-Ignace village (-6,3 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-5,1 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-4,3 %)
- Montmagny sud (ville) (-3,6 %)

2 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+2,9 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+2,8 %)

4.2.2. Familles avec enfant de 0 à 5 ans

Parmi les 1 990 familles avec enfants de 0 à 18 ans, **780 ont au moins un enfant de 0 à 5 ans**, ce qui représente **12,2 % des familles** de la MRC de Montmagny. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (15,1 %) et celle du Québec (16,3 %). La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans a très légèrement diminué depuis 2016 dans la MRC (0,1 %), une diminution plus faible que celle dans la région (1,3 %) et celle au Québec (1,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans varie entre 6,6 % et 19,0 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **8** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre 11,6 % et 17,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

9 communautés locales affichent une proportion plus faible (11,5 % et moins) :
- Sainte-Apolline-de-Patton (6,6 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (6,8 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (7,1 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (7,8 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (8,8 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (10,1 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (10,2 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (10,7 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (11,5 %)

1 communauté locale présente une proportion plus élevée (17,7 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (19,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **7** communautés locales se situent entre une diminution de 3,5 % et une augmentation de 0,8 %* en ce qui concerne l'évolution du nombre de familles avec enfant de 0 à 5 ans.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,6 % et plus) :
- Saint-Just-de-Bretenières (-5,3 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-4,1 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-3,6 %)

8 communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,9 % et plus) :
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+2,8 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+2,7 %)
- Berthier-sur-Mer (+2,6 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+2,4 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+2,1 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+1,5 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+1,2 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (+1,1 %)

4.2.3. Revenu médian des familles comportant un couple avec enfant peu importe l'âge

En 2021, les familles comportant un couple avec enfant ont un revenu médian après impôt de **103 000 $** dans la MRC de Montmagny, ce qui est **plus faible que celui de la région (111 000 $)** et celui du Québec (110 000 $). Celui-ci a augmenté de 25,9 % dans la MRC, une augmentation légèrement plus élevée que dans la région (24,1 %) et au Québec (23,8 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu médian des familles comportant un couple avec enfant varie de 83 000 $ à 123 000 $ dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **9** communautés locales de la MRC ont un revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 98 000 $ et 116 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

8 communautés locales affichent un revenu médian plus faible (97 900 $ et moins) :

- Centre-ville (Montmagny)
- Saint-Just-de-Bretenières
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Fabien-de-Panet
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Saint-Paul-de-Montminy
- Montmagny sud (ville)

1 communauté locale affiche un revenu médian plus élevé (116 100 $ et plus) :

- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 20,4 % et 28,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation moins importante (20,3 % et moins) :

- Centre-ville (Montmagny) (+9,2 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+18,3 %)

4 communautés locales présentent une augmentation plus importante (28,8 % et plus) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+49,2 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+40,3 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+33,3 %)
- Cap-Saint-Ignace village (+31,9 %)

4.2.4. Situation de pauvreté selon la MPC des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants peu importe l'âge

Dans la MRC de Montmagny, **1,0 % des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants sont en situation de pauvreté** selon la MPC, soit 80 personnes. Ce taux est **similaire à celui de la région** (1,0 %), mais plus faible que celui du Québec (2,4 %). Cette proportion a diminué de 2,2 % depuis 2016, une diminution plus élevée que celle de la région (1,0 %) et plus faible que celle du Québec (3,6 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

4.3. Familles monoparentales

En 2021, **825 familles monoparentales résident dans** la MRC de Montmagny**,** ce qui représente **12,9 % de l'ensemble des familles**. Cette proportion est similaire à celle de la région (13,0 %), et plus faible que celle du Québec (16,5 %). Dans 72,1 % de ces familles, le parent est de genre féminin. La proportion de familles monoparentales a diminué de 0,6 % par rapport à 2016, ce qui est similaire à celle de la région (0,2 %) et au Québec (0,3 %).

Carte 5. Familles monoparentales en 2021 et évolution entre 2016 et 2021[18]

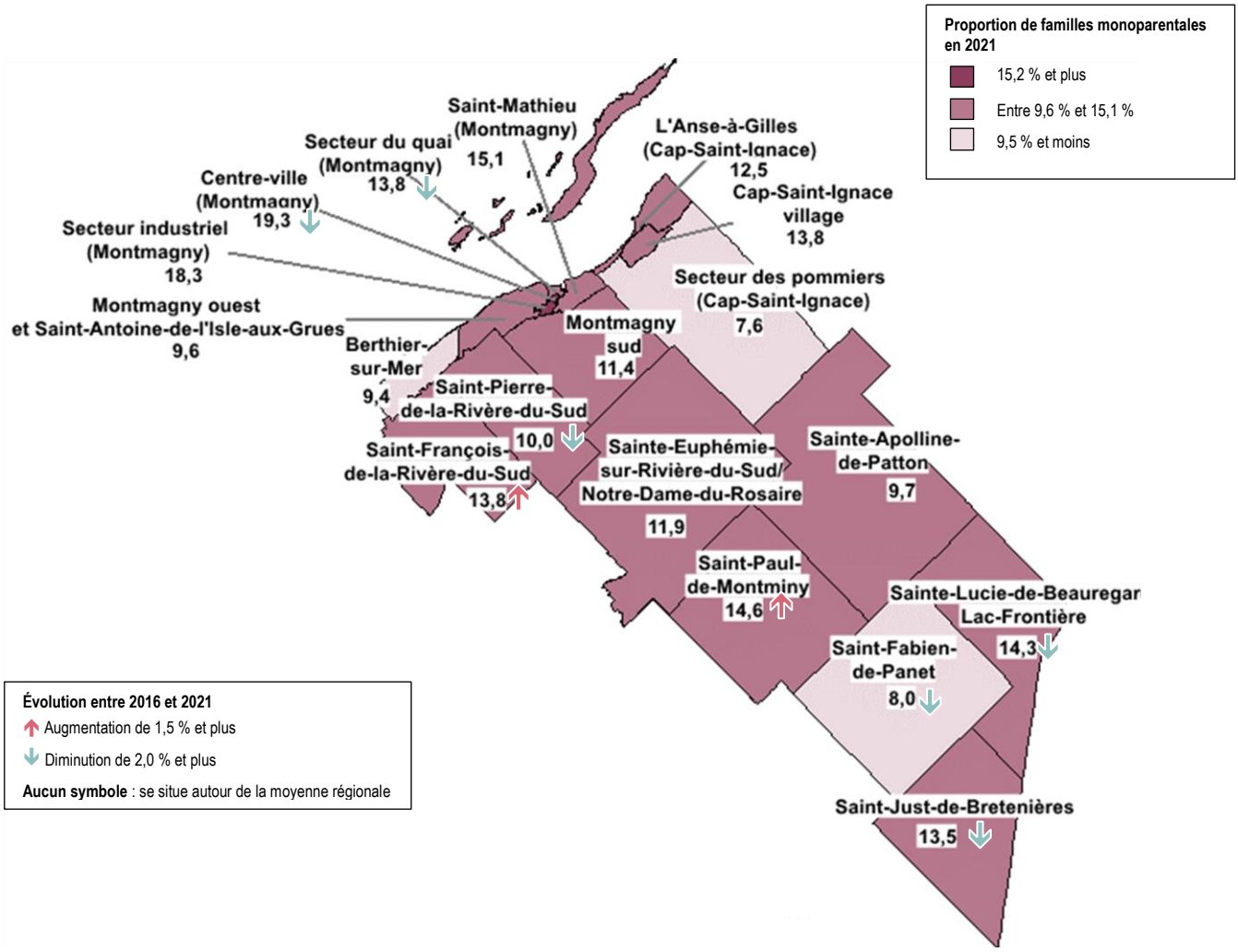

[18] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[19]

- La proportion de familles monoparentales varie entre 8,8 % et 18,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales présentent une proportion de familles monoparentales se situant entre 9,6 % à 15,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (15,2 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (19,3 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (18,3 %)

3 communautés locales présentent une proportion plus faible (9,5 % et moins) :
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (7,6 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (8,0 %)
- Berthier-sur-Mer (9,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 1,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (1,5 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+2,8 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+1,8 %)

6 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,0 % et plus) :
- Saint-Just-de-Bretenières (-5,4 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-4,8 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-4,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-3,3 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-3,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-2,1 %)

[19] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.1. Familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans

Parmi les 825 familles monoparentales de la MRC de Montmagny, **480 familles comptent des enfants de 0 à 18 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans, **24,1 % des familles sont monoparentales**. Cette proportion est **plus élevée que celle observée pour la région** (22,0 %), mais plus faible que celle du Québec (25,0 %). Depuis 2016, elle a légèrement augmenté dans la MRC (0,5 %). À titre de comparaison, dans la région, celle-ci a légèrement augmenté de 0,7 % et au Québec, elle a diminué de 0,1 %.

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[20]

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans varie de 13,6 % à 41,4 % dans les communautés locales de la MRC.
- **11** communautés locales ont une proportion se situant entre 16,3 % et 27,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (27,8 % et plus) :
- Secteur industriel (Montmagny) (41,4 %)
- Centre-ville (Montmagny) (36,4 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (35,3 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (30,8 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (28,2 %)

2 communautés locales présentent une proportion plus faible (16,2 % et moins) :
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (13,6 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (15,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre une augmentation de 4,5 % et une diminution de 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+9,9 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+6,6 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+6,1 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (+5,6 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+4,8 %)

5 communautés locales connaissent une diminution plus importante (2,9 % et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny) (-13,0 %)
- Berthier-sur-Mer (-5,8 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-5,4 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-5,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-3,6 %)

[20] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.2. Familles monoparentales avec enfants de 0 à 5 ans

Parmi les 825 familles monoparentales de la MRC de Montmagny, **115 familles comprennent des enfants de 0 à 5 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans, **14,7 % sont monoparentales.** Cette **proportion est supérieure à celle observée pour la région** (12,8 %), mais similaire à celle du Québec (15,6 %). Depuis 2016, elle est restée assez stable dans la MRC (diminution de 0,9 %), ce qui est similaire à la région (augmentation de 0,7 %) et au Québec (diminution de 0,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[21]

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans varie de 0 % à 28,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- **7** communautés locales ont une proportion se situant entre 5,8 % et 18,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (18,2 % et plus) :
- Secteur industriel (Montmagny) (28,6 %)
- Centre-ville (Montmagny) (28,6 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (23,0 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (22,2 %)

7 communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (5,7 % et moins) :
- Sainte-Apolline-de-Patton (0 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (0 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (0 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (0 %)
- Berthier-sur-Mer (5,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre une augmentation de 5,6 % et une diminution de 5,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (5,7 % et plus) :
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+15,4 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+11,1 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (+6,8 %)

5 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,0 % et plus) :
- Saint-Just-de-Bretenières (-22,2 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-20,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-17,6 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-15,4 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-6,7 %)

[21] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.3. Revenu médian après impôt des familles monoparentales

Les familles monoparentales de la MRC de Montmagny ont **un revenu médian après impôt de 59 600 $** en 2021, ce qui est **plus faible que dans la région** (62 400 $) et au Québec (61 600 $). Ce revenu a augmenté de 26,9 % depuis 2016, une augmentation similaire à celle observée dans la région (26,7 %), mais plus faible que celle du Québec (28,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[22]

- Le revenu médian des familles monoparentales varie entre 51 200 $ et 72 500 $ dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **9** communautés locales de la MRC présentent un revenu médian entre 56 000 $ et 67 500 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent un revenu médian plus faible (55 900 $ et moins) :
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Fabien-de-Panet
- Centre-ville (Montmagny)
- Saint-Paul-de-Montminy

3 communautés locales présentent un revenu médian plus élevé (67 600 $ et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny)
- Berthier-sur-Mer
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Évolution entre 2016 et 2021

- **6** communautés locales de la MRC de Montmagny ont connu une augmentation du revenu médian des familles monoparentales se situant entre 17,8 % et 35,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une augmentation moins importante (17,7 % et moins) :
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+5,6 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+12,3 %)

8 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (35,2 % et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny) (+50,6 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+48,1 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+44,2 %)
- Cap-Saint-Ignace village (+39,6 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+37,8 %)
- Montmagny sud (ville) (+36,1 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+35,4 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+35,4 %)

[22] Pour 2 communautés locales, le revenu médian n'est pas disponible en raison de trop petits nombres. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.4. Personnes en situation de pauvreté selon la MPC dans les familles monoparentales

Environ 6,5 % des personnes dans les familles monoparentales sont en situation de pauvreté selon la MPC en 2021 dans la MRC de Montmagny, soit 125 personnes. Ce taux de pauvreté est **plus faible que celui dans la région** (8,3 %) et celui du Québec (10,3 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 (10,0 %), une diminution légèrement supérieure à celle de la région (8,8 %), mais plus faible que celle du Québec (13,0 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

5. Jeunes de 0 à 24 ans

En 2021, **4 920 jeunes de 0 à 24 ans** résident dans la MRC de Montmagny, ce qui représente **21,9 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (26,2 %) et celle du Québec (26,8 %). Le nombre de jeunes dans la MRC a connu une décroissance de 5,7 % entre 2016 et 2021. À titre de comparaison, un taux de décroissance de 0,5 % est observée dans la région et un taux de croissance de 0,8 % est observé au Québec.

Carte 6. Jeunes de 0 à 24 ans en 2021 et évolution entre 2016 et 2021

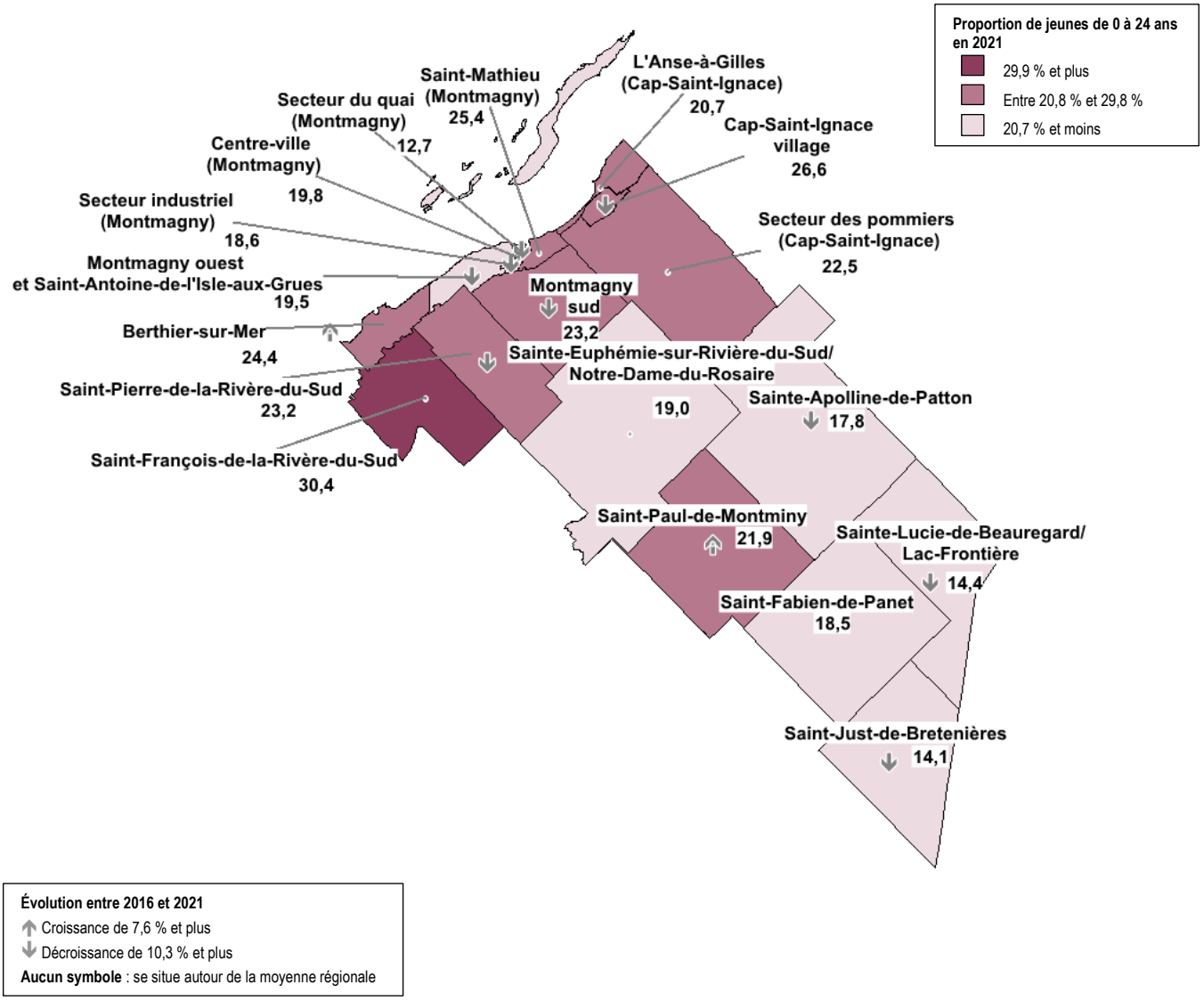

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion des 0 à 24 ans varie de 12,7 % à 30,4 % dans les communautés locales de la MRC.
- **7** communautés locales ont une proportion de jeunes se situant entre 20,8 % et 29,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

10 communautés locales affichent une proportion plus faible (20,7 % et moins) :

- Secteur du quai (Montmagny) (12,7 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (14,1 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (14,4 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (17,8 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (18,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (18,6 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (19,0 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (19,5 %)
- Centre-ville (Montmagny) (19,8 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (20,7 %)

1 communauté locale présente une proportion plus élevée (29,9 % et plus) :

- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (30,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **7** communautés locales ont connu une évolution du nombre des jeunes de 0 à 24 ans se situant entre un taux de décroissance de 10,2 % et un taux de croissance de 7,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (7,6 % et plus) :

- Berthier-sur-Mer (+28,8 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+23,3 %)

9 communautés locales connaissent un taux de décroissance plus important (10,3 % et plus) :

- Saint-Just-de-Bretenières (-28,0 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-27,8 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-23,5 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-18,4 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (-18,2 %)
- Montmagny sud (ville) (-17,2 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-14,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-11,7 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (-10,8 %)

5.1. Enfants de 0 à 5 ans

La proportion de la population **âgée de 0 à 5 ans dans la MRC de Montmagny est de 5,1 %** en 2021, ce qui est plus **faible que celle de la région** (6,2 %) et celle du Québec (6,1 %). Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans est relativement stable dans la MRC, passant de 1 125 à 1 140 entre 2016 et 2021 (taux de croissance de 1,3 %). À titre de comparaison, ce taux est en décroissance pour la région (5,7 %) et le Québec (4,1 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion d'enfants de 0 à 5 ans varie de 2,5 % à 8,2 % dans les communautés locales de la MRC.
- **7** communautés locales ont une proportion de jeunes de 0 à 5 ans se situant entre 4,5 % et 7,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

9 communautés locales affichent une proportion plus faible (4,4 % et moins) :
- Secteur du quai (Montmagny) (2,5 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (3,0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (3,1 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (3,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (3,7 %)
- Centre-ville (Montmagny) (3,9 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (4,1 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (4,2 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (4,3 %)

2 communautés locales présentent une proportion plus élevée (7,8 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (8,2 %)
- Berthier-sur-Mer (8,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont un taux de croissance du nombre d'enfants de 0 à 5 ans se situant entre un taux de croissance de 11,0 % et un taux de décroissance de 22,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (22,7 % et plus) :
- Saint-Just-de-Bretenières (-42,9 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-35,7 %)

7 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (11,1 % et plus) :
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+36,4 %)
- Berthier-sur-Mer (+33,3 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+28,6 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+25,0 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+23,8 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+12,5 %)
- Centre-ville (Montmagny) (+11,1 %)

5.2. Revenu

5.2.1. Revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans

Le **revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans est de 21 160 $** dans la MRC de Montmagny, ce qui est **similaire à celui dans la région** (22 060 $) et au Québec (20 280 $). Celui-ci a augmenté de 34,0 % depuis 2016 dans la MRC, une augmentation plus élevée que celle observée dans la région (29,5 %), mais similaire à celle au Québec (34,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[23]

- Le revenu moyen des 15 à 24 ans varie entre 18 000 $ et 27 000 $ dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **11** communautés locales affichent un revenu moyen des jeunes se situant entre 19 000 $ et 25 200 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (18 800 $ et moins) :
- Berthier-sur-Mer
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Saint-Fabien-de-Panet
- Secteur du quai (Montmagny)

2 communautés locales présentent un revenu moyen plus élevé (25 400 $ et plus) :
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière

Évolution entre 2016 et 2021[24]

- **8** communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des 15 à 24 ans se situant entre 3,2 % et 54,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale connaît soit une diminution ou une augmentation moins importante (3,1 % et moins) :
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-10,9 %)

6 communautés locales affichent une augmentation plus importante (54,7 % et plus) :
- Saint-Fabien-de-Panet (+147,5 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+91,9 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+82,9 %)
- Cap-Saint-Ignace village (+78,4 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+57,8 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (+57,6 %)

[23] Pour 1 communauté locale, le revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans n'est pas disponible en raison de trop petits nombres.

[24] Pour 3 communautés locales, l'évolution du revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans n'est pas disponible en raison de trop petits nombres.

5.2.2. Enfants de 0 à 17 ans en situation de pauvreté selon la MPC

En 2021, **3,3 % des jeunes de 0 à 17 ans sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans la MRC de Montmagny, soit 120 enfants. Ce taux est **similaire à celui de la région** (3,3 %), mais plus faible que celui du Québec (5,5 %). Cette proportion a diminué de 5,1 % depuis 2016, une diminution plus élevée que celle de la région (3,3 %), mais plus faible que celle du Québec (7,4 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

5.2.3. Enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl

En 2021, **305 enfants de 0 à 17 ans vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl, ce qui représente 8,4 % des jeunes de 0 à 17 ans** de la MRC de Montmagny. Cette proportion est **supérieure à celle de la région** (6,3 %), mais plus faible que celle du Québec (9,7 %). Cette proportion a diminué de 3,2 % entre 2016 et 2021 dans la MRC. Cette diminution se situe entre celle de la région (2,0 %) et celle du Québec (4,6 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[25]

- La proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu varie de 0 % à 25,0 % dans les communautés locales de la MRC de Montmagny.
- **11** communautés locales ont une proportion d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre 2,9 % et 9,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (10,0 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (25,0 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (20,0 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (15,8 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (14,3 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (13,3 %)

2 communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (2,8 % et moins) :
- Cap-Saint-Ignace village (0 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales ont connu une variation de la proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 6,0 % et une augmentation de 0,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,2 % et plus) :
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+3,8 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (+3,3 %)
- Centre-ville (Montmagny) (+0,9 %)
- Berthier-sur-Mer (+0,5 %)

6 communautés locales exposent une diminution plus importante (6,1 % et plus) :
- Saint-Just-de-Bretenières (-26,9 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (-14,3 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-12,8 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-11,5 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (-11,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-7,4 %)

[25] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

5.3. Emploi

En 2021, **65,5 % des jeunes de 15 à 24 ans ont un emploi** dans la MRC de Montmagny, **une proportion plus faible que celle de la région** (70,9 %) et plus élevée que celle du Québec (57,6 %). Cette proportion a augmenté de 2,0 % entre 2016 et 2021, ce qui est similaire à l'augmentation observée dans la région (2,5 %) et au Québec (2,8 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi varie de 40,0 % à 100 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion de jeunes en emploi se situant entre 63,4 % et 79,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (80 % et plus) :
- Saint-Just-de-Bretenières (100 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (83,8 %)

6 communautés locales présentent une proportion plus faible (63,3 % et moins) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (40,0 %)
- Berthier-sur-Mer (50,0 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (50,0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (51,9 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (55,6 %)
- Montmagny sud (ville) (61,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont une variation de la proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi se situant entre une diminution de 6,6 % et une augmentation de 13,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,5 % et plus) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-22,5 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (-12,6 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-8,3 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-7,5 %)

5 communautés locales montrent une augmentation plus importante (13,8 % et plus) :
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+50,0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+42,9 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+22,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (+22,2 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+17,1 %)

6. Aînés

En 2021, **6 640 personnes de 65 ans et plus** résident dans la MRC de Montmagny, ce qui représente **29,5 % de la population de la MRC**. Cette proportion est **plus élevée que celle observée dans la région** (23,3 %) et au Québec (20,6 %). Le taux de croissance de la population de 65 ans et plus est de 13,0 %, un taux plus faible que celui de la région (19,7 %) et du Québec (17,3 %).

Carte 7. Les aînés de 65 ans et plus en 2021 et évolution entre 2016 et 2021

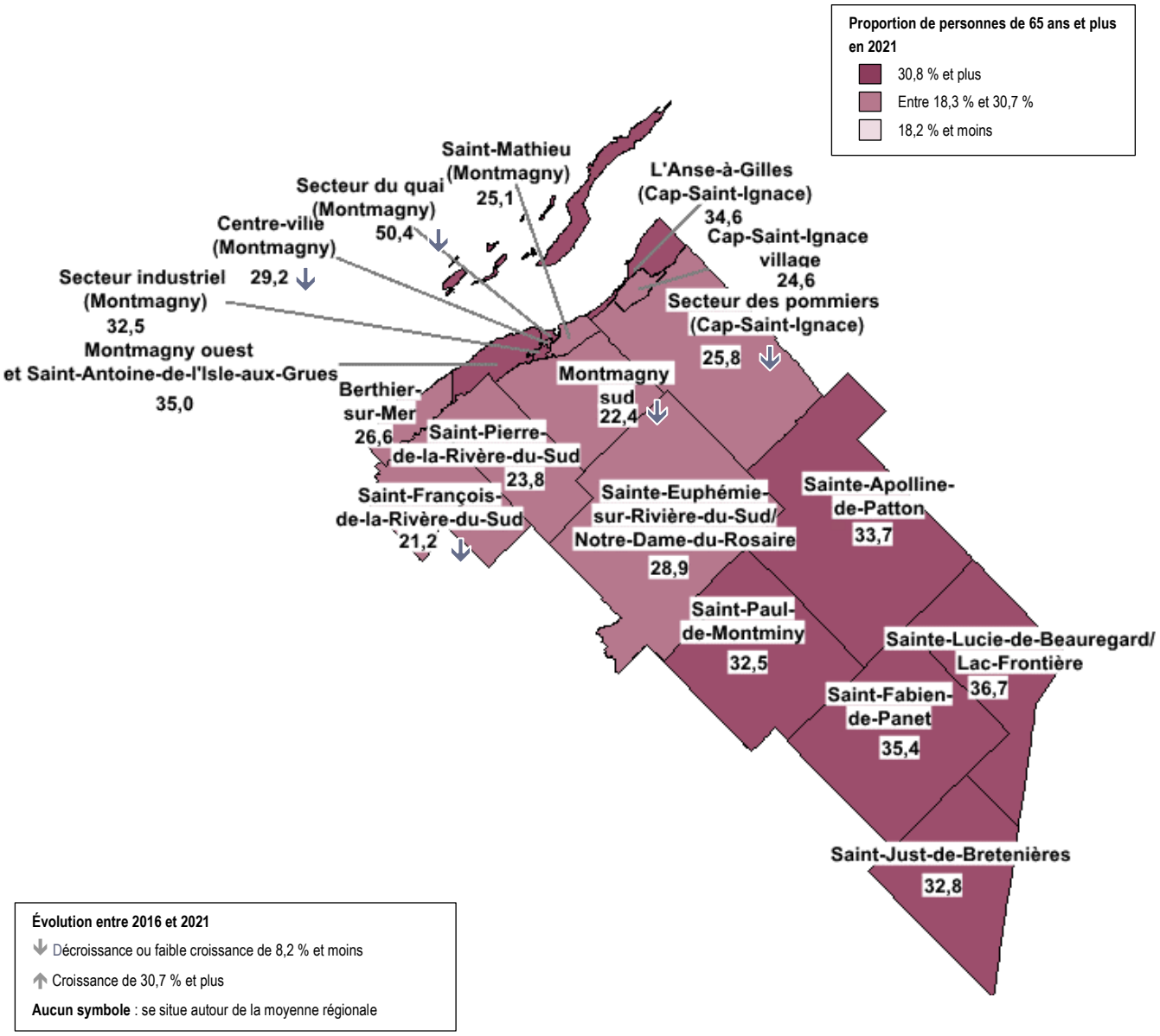

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion d'aînés varie de 21,2 % à 50,4 % dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales ont une proportion d'aînés se situant entre 18,3 % et 30,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

9 communautés locales affichent une proportion plus élevée (30,8 % et plus) :

- Secteur du quai (Montmagny) (50,4 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (36,7 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (35,4 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (35,0 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (34,6 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (33,7 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (32,8 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (32,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (32,5 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (18,2 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 65 ans et plus se situant entre 8,3 % et 30,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche un taux de croissance plus important (30,7 % et plus).

5 communautés connaissent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (8,2 % et moins) :

- Secteur du quai (Montmagny) (-16,9 %)
- Centre-ville (Montmagny) (-1,3 %)
- Montmagny sud (ville) (+2,0 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+4,7 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+7,8 %)

6.1. Aînés de 75 ans et plus

En 2021, **12,6 % de la population de la MRC de Montmagny est âgée de 75 ans et plus**. Cette proportion est **plus élevée que celle dans la région** (9,7 %) et celle du Québec (8,9 %). Le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté de 13,1 % entre 2016 et 2021. Ce taux de croissance est plus faible que celui de la région (22,9 %) et du Québec (19,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion d'aînés de 75 ans et plus varie entre 8,3 % et 32,0 % dans les communautés locales de la MRC**.**
- **11** communautés locales ont une proportion d'aînés de 75 ans et plus se situant entre 5,7 % et 13,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales affichent une proportion plus élevée (13,1 % et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny) (32,0 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (17,3 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (15,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (15,3 %)
- Centre-ville (Montmagny) (14,0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (13,6 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (13,1 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (5,6 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 75 ans et plus se situant entre 3,4 % et 57,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale ne montre un taux de croissance plus important (57,8 % et plus).

4 communautés locales présentent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (3,3 % et moins) :
- Secteur du quai (Montmagny) (-17,9 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (-6,1 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (+2,9 %)

6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs

Les ménages collectifs représentent une personne ou un groupe de personnes habitant dans un logement collectif. Le logement collectif est un logement communautaire, institutionnel ou commercial qui doit fournir des soins ou des services ou disposer de certaines installations communes, comme une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants. Ils incluent, entre autres, les résidences pour personnes aînées (RPA), les hôpitaux, les pensions et maisons de chambres, les foyers collectifs et les établissements correctionnels.

En 2021, **440 personnes de 65 ans et plus vivent dans les ménages collectifs**, ce qui représente **6,6 % des aînés de la MRC de Montmagny**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (9,8 %) et du Québec (8,8 %). Cette proportion a diminué de 3,2 % entre 2016 et 2021, ce qui est plus élevé que la diminution de la région (1,8 %) et celle du Québec (1,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[26]

- La proportion d'aînés vivant en ménage collectif varie de 0 % à 27,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales ont une proportion d'aînés vivant en ménage collectif se situant entre 0,1 % et 11,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

6 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Montmagny sud (ville)
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)

3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (12,0 % et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny) (27,6 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (20,8 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (16,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés vivant en ménage collectif se situant entre 0 % et une diminution de 3,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales présentent une diminution plus importante (3,9 % et plus) :
- Secteur du quai (Montmagny) (-17,0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-6,4 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-5,0 %)

5 communautés locales exposent une augmentation de cette proportion :
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+6,3 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+2,2 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+1,4 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (+0,6 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+0,5 %)

[26] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.3. Revenu

6.3.1. Revenu moyen

Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus dans la MRC de Montmagny **est de 31 600 $**, ce qui est **plus faible que dans la région** (36 400 $) et au Québec (40 960 $). Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 12,9 % de 2016 à 2021, une augmentation plus faible que la région (17,6 %) et le Québec (14,6 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu moyen des aînés varie de 24 800 $ à 38 200 $ dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales ont un revenu moyen des aînés se situant entre 30 000 $ et 40 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

9 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (29 900 $ et moins) :

- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Fabien-de-Panet
- Saint-Just-de-Bretenières
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)
- Saint-Paul-de-Montminy
- Centre-ville (Montmagny)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Aucune communauté locale ne présente un revenu moyen plus élevé (40 100 $ et plus).

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des aînés se situant entre 7,1 % et 30,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales présentent soit une diminution ou une augmentation moins importante du revenu moyen (7 % et moins) :

- Berthier-sur-Mer (-11,3 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (+5,0 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+6,0 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+6,9 %)

3 communautés locales affichent une augmentation plus importante du revenu moyen (30,5 % et plus) :

- Cap-Saint-Ignace village (+45,4 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+44,6 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+32,6 %)

6.3.2. Taux de pauvreté selon la MPC

En 2021, **1,9 % des personnes de 65 ans et plus sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans la MRC de Montmagny, soit 120 personnes. Ce taux de pauvreté est **plus faible que celui de la région** (2,5 %) et du Québec (3,6 %). Cette proportion a diminué depuis 2016 (4,5 %), une diminution plus élevée que celle de la région (3,1 %), mais similaire à celle du Québec (4,1 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

6.3.3. Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)

En 2021, **1 800 personnes de 65 ans et plus**, soit **29,0 % de ces personnes**, vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl dans la MRC de Montmagny. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (20,9 %) et celle du Québec (19,8 %). Cette proportion a augmenté (2,1 %) de 2016 à 2021, une augmentation légèrement plus élevée que celle de la région (1,5 %) et du Québec (1,1 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu varie de 14,9 % à 54,5 % dans les communautés locales de la MRC.
- **6** communautés locales ont une proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre 15,0 % et 28,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

11 communautés locales affichent une proportion plus élevée (28,2 % et plus) :

- Sainte-Apolline-de-Patton (54,5 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (50,0 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (47,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (42,9 %)
- Centre-ville (Montmagny) (37,5 %)
- Montmagny sud (ville) (34,6 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (32,5 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (32,4 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (32,0 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (30,3 %)
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (28,8 %)

1 communauté locale présente une proportion plus faible (14,9 % et moins) :

- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (14,9 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 1,4 % et une augmentation de 5,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales présentent une augmentation plus importante (5,1 % et plus) :

- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+9,3 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (+7,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (+6,5 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+6,1 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+6,0 %)

2 communautés locales montrent soit une diminution ou une augmentation moins importante (1,5 % et moins) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-11,6 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-8,3 %)

6.4. Faible scolarité

La proportion de personnes de 65 ans et plus n'ayant **aucun diplôme**[27] **est de 37,6 %** en 2021 dans la MRC de Montmagny**. Cette proportion est plus élevée que celle de la région** (31,0 %) et du Québec (27,3 %). La proportion d'aînés avec une faible scolarité a diminué de 8,6 % entre 2016 et 2021, une diminution plus élevée que celle de la région (6,5 %) et du Québec (5,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus avec une faible scolarité varie de 23,3 % à 51,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 20 % et 44,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

8 communautés locales affichent une proportion plus élevée (45 % et plus) :

- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (51,1 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (51,1 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (50,0 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (50,0 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (48,9 %)
- Montmagny sud (ville) (47,1 %)
- Centre-ville (Montmagny) (45,5 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (45,2 %)

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus faible (19,9 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 0 % et une diminution de 12,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales présentent une augmentation :

- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+5,4 %)
- Montmagny sud (ville) (+4,8 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+1,5 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+1,2 %)

5 communautés locales affichent une diminution plus importante (12,8 % et plus) :

- Cap-Saint-Ignace village (-28,3 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (-21,9 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (-19,6 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (-16,6 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-14,1 %)

[27] Ceci inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle.

6.5. Emploi

En 2021, **600 personnes de 65 ans et plus dans la MRC de Montmagny ont un emploi**, ce qui représente **9,7 % des aînés**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (11,6 %) et celle du Québec (11,4 %). Cette proportion a légèrement augmenté de 0,7 % entre 2016 et 2021, une augmentation similaire à celle de la région (0,7 %) et celle du Québec (0,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[28]

- La proportion d'aînés en emploi varie de 0 % à 17,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **11** communautés locales ont une proportion d'aînés en emploi se situant entre 7,5 % et 16,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (16,5 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (17,1 %)

6 communautés locales exposent une proportion plus faible (7,4 % et moins) :
- Saint-Fabien-de-Panet (0 %)
- Centre-ville (Montmagny) (6,1 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (6,4 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (6,7 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (7,1 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (7,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés en emploi se situant entre une diminution de 3,9 % et une augmentation de 5,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale présente une augmentation plus importante (5,2 % et plus) :
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (+9,1 %)

4 communautés locales affichent une diminution plus importante (4 % et plus) :
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-8,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-4,9 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (-4,6 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (-4,3 %)

[28] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.6. Personnes aînées vivant seules

En 2021, **1 965 personnes aînées vivent seules** dans la MRC de Montmagny, ce qui représente **31,7 % des personnes aînées** vivant en ménages privés[29]. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (28,3 %), mais similaire à celle du Québec (30,9 %). Une augmentation de 1,7 % est ainsi observée entre 2016 et 2021, ce qui est légèrement plus élevé que l'augmentation de la région (0,9 %) et celle du Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes aînées vivant seules varie entre 17,6 % et 50,0 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre 20,5 % et 31,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales présentent une proportion plus élevée (31,9 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (50,0 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (41,5 %)
- Secteur du quai (Montmagny) (41,1 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (37,9 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (35,7 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (35,3 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (32,0 %)

1 communauté locale affiche une proportion plus faible (20,4 % et moins) :
- Montmagny sud (ville) (17,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre une diminution de 1,8 % et une augmentation de 3,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,0 % et plus) :
- Centre-ville (Montmagny) (+6,3 %)
- Sainte-Apolline-de-Patton (+6,3 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+6,0 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+5,3 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+4,2 %)

2 communautés locales présentent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (-4,7 %)
- Cap-Saint-Ignace village (-2,5 %)

[29] Les personnes aînées vivant en ménages collectifs ne sont pas incluses dans cet indicateur.

6.7. Incapacités (révisé en octobre 2026)[30]

Les incapacités mesurées par le Recensement canadien se définissent par **la difficulté à faire certaines activités quotidiennes depuis au moins 6 mois**. Les activités incluses sont :

- Avoir de la difficulté à voir, même en portant des lunettes ou des verres de contact.
- Avoir de la difficulté à entendre, même en utilisant un appareil auditif.
- Avoir de la difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Avoir de la difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Avoir une condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale.
- Avoir d'autres problèmes de santé ou conditions à long terme.

En 2021, 2 480 personnes de 65 ans et plus (40,0 %) vivant dans la MRC de Montmagny ont rapporté avoir de la difficulté dans au moins une de ces activités, dont **1 220 (19,7 %) rapportent avoir souvent ou toujours de la difficulté**. Cette proportion est **supérieure à celle de la région** (16,0 %), mais plus faible que celle du Québec (21,8 %). Celle-ci a augmenté depuis 2016 (4,6 %), alors qu'elle est restée relativement stable dans la région (augmentation de 0,3 %) et au Québec (aucun changement).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[31]

- La proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent ou toujours de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre 12,2 % et 33,3 % dans les communautés locales de Montmagny.
- Pour **11** communautés locales, cette proportion se situe entre 11,3 % et 19,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales affichent une proportion plus élevée (19,9 % et plus) :

- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (33,3 %)
- Sainte-Lucie-de-Beauregard/Lac-Frontière (31,1 %)
- Saint-Paul-de-Montminy (28,3 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (23,4 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (21,2 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (20,8 %)
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire (20,0 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (11,2 % et moins) :

[30] Les données sur l'incapacité ont été corrigées et mises à jour en octobre 2026. Les données qui étaient présentées auparavant incluaient uniquement les personnes ayant rapporté avoir souvent des incapacités. Les nouvelles données incluent les personnes ayant rapporté avoir souvent ou toujours des incapacités.

[31] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- Pour **8** communautés locales, la variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent ou toujours de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre une diminution de 4,5 % et une augmentation de 5,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales affichent une augmentation plus importante (5,5 % et plus) :

- Saint-Paul-de-Montminy (+16,9 %)
- Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (+14,8 %)
- L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace) (+13,9 %)
- Saint-Just-de-Bretenières (+9,5 %)
- Secteur industriel (Montmagny) (+8,7 %)
- Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace) (+6,6 %)
- Saint-Mathieu (Montmagny) (+6,4 %)

3 communautés locales présentent une diminution plus importante (4,6 % et plus) :

- Secteur du quai (Montmagny) (-10,5 %)
- Saint-Fabien-de-Panet (-6,0 %)
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (-5,9 %)

Analyse et réflexion pour soutenir la mobilisation

La section suivante présente une analyse des données et quelques pistes de réflexion pour la mobilisation des communautés locales de la MRC de Montmagny.

D'une part, le tableau synthèse présenté à la fin de cette section a été produit afin de permettre une **vue d'ensemble** de la situation pour la MRC. Ce tableau propose une sélection de 19 indicateurs pour la situation de 2021 et pour quelques aspects de l'évolution entre 2016 et 2021. La dernière colonne présente le cumul des situations moins favorables relevées pour 14 indicateurs concernés (ceux ayant la possibilité d'un symbole rouge) et pour la situation de défavorisation matérielle et sociale (catégorie lilas ou violette).

D'autre part, afin de soutenir l'interprétation des résultats, une démarche consultative a été réalisée à l'automne 2024 auprès des intervenants de la DSPublique qui œuvrent au quotidien auprès des acteurs locaux et des membres des communautés. En somme, les pistes de réflexion présentées pourront servir de base pour une analyse plus approfondie dans les milieux, sous l'angle de la mobilisation et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Synthèse du portrait de la MRC

Concernant la **démographie**, la MRC de Montmagny est la quatrième plus petite MRC de Chaudière-Appalaches. Parmi ses 18 communautés locales, une communauté présente une population de plus de 3 000 habitants, soit Saint-Mathieu (Montmagny) alors que 8 présentent une population de moins de 1 000 habitants. Montmagny est l'une des seules MRC en décroissance de population depuis 2016 (avec celle de L'Islet). Près de la moitié des communautés locales de Montmagny présentent une décroissance de population élevée.

Plus de la moitié des communautés locales de la MRC sont en situation de **défavorisation matérielle**, 2 sont défavorisées socialement et 3 défavorisées matériellement et socialement. La défavorisation matérielle se manifeste par un revenu médian faible dans la moitié des communautés, ainsi que par un taux de pauvreté élevé dans 5 communautés locales. Néanmoins, le tiers des communautés locales montrent une diminution plus importante du taux de pauvreté entre 2016 et 2021. Il y a également une présence importante de faible scolarité et de personnes sans emploi dans la MRC, avec 10 communautés locales affichant une proportion élevée de faible scolarité et 7 avec une proportion élevée de personnes de 25 à 64 ans sans emploi.

Le **logement** constitue également un défi dans la MRC de Montmagny, où plus de la moitié des communautés locales présentent une proportion de logements inadéquats[32] supérieure à la moyenne régionale et, pour 3 d'entre elles, cette proportion est en augmentation depuis 2016. Quelques communautés présentent une proportion élevée de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement, mais pour la moitié d'entre elles, cette proportion a diminué de façon plus importante depuis 2016.

Les **familles** n'échappent pas à la défavorisation matérielle, avec la moitié des communautés de la MRC qui affichent un revenu médian faible. Toutefois, seulement 2 d'entre elles ont un taux de pauvreté élevé. De plus, la majorité des communautés locales ont une proportion de familles monoparentales se situant entre 16,3 % et 27,7 %* et seulement 2 d'entre elles ont une proportion élevée.

La MRC de Montmagny connaît également un déclin des **jeunes**, où 10 communautés locales présentent une faible proportion de jeunes de 0 à 24 ans. De plus, cette proportion connaît une diminution plus marquée dans la moitié des communautés locales.

[32] Aussi nommés besoins impérieux en matière de logement par Statistique Canada.

La proportion des **aînés** est plus élevée dans la MRC de Montmagny, où la moitié des communautés ont une forte proportion d'aînés. Toutefois, la majorité des communautés présentent une croissance des aînés se situant entre 8,3 % et 30,6 %* et aucune communauté ne présente de croissance élevée des aînés. La défavorisation matérielle se manifeste également chez les aînés, où 11 communautés locales présentent une proportion élevée d'aînés vivant dans un ménage à faible revenu. De plus, un peu plus du tiers des communautés locales ont une proportion élevée d'aînés vivant seuls et 5 affichent une proportion élevée d'aînés avec une incapacité.

La mobilisation dans les communautés

La MRC de Montmagny se distingue par l'énergie, l'entraide et l'engagement des acteurs locaux, toujours prêts à surmonter les divers défis qui se présentent et soutenir la population.

Pour ce qui est des enfants et des familles, les *Partenaires Engagés pour la Jeunesse en Montmagny-L'Islet* (PEJML) regroupent des organisations actives dans le domaine de la jeunesse. Ensemble, ils s'efforcent de lutter contre la pauvreté en favorisant la réussite éducative des jeunes de 0 à 24 ans sur le territoire de Montmagny-L'Islet. Les PEJML, à travers les ÉcoRéussite, mettent en œuvre des actions concertées adaptées aux enjeux locaux selon une approche écosystémique. Plus précisément, *l'ÉcoRéussite* du Parc des Appalaches, qui agit dans le secteur sud de la MRC, a mis en place des initiatives visant à améliorer la capacité des jeunes à faire des choix éclairés en matière de saines habitudes de vie, tout en développant leur connaissance de soi et la gestion des émotions. En outre, les PEJML ont établi une nouvelle ÉcoRéussite dans le nord de la MRC au printemps 2024.

Concernant les enjeux de pauvreté, le *Groupe de Réflexion et d'Action contre la Pauvreté Montmagny-L'Islet* (GRAP Montmagny-L'Islet) sensibilise et informe la population des problèmes concrets auxquels font face les personnes en situation de pauvreté et s'emploie à lutter contre les préjugés. Il analyse également les enjeux locaux liés à la pauvreté et aspire à devenir une référence pour les autres concertations. Le GRAP organise annuellement, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre, une activité de sensibilisation à l'intention de la population. Par ailleurs, un sous-comité dédié à la sécurité alimentaire a été créé pour réfléchir aux divers enjeux liés à l'insécurité alimentaire. Ce sous-comité a notamment soutenu un projet du *Centre d'entraide* familiale visant à offrir des repas sains à prix abordable à tous les enfants d'âge primaire du secteur sud de la MRC, grâce au programme « Cantine pour tous » dans les écoles.

L'équipe locale élargie en logements sociaux de Montmagny-L'Islet rassemble des travailleurs de proximité, des locataires impliqués, des directions d'habitations à loyer modique (HLM), des coopératives (COOP), des organismes à but non lucratif (OBNL) et des organismes partenaires, notamment en santé mentale. Ensemble, ils travaillent individuellement et collectivement à réduire les inégalités sociales de santé dans la population vulnérable vivant dans ces milieux. Dans une perspective d'autonomisation, ils accompagnent les personnes à faible revenu et souvent peu scolarisées dans le développement de leurs compétences. Ce soutien est offert tant aux familles monoparentales qu'aux aînés vivant seuls, afin de briser l'isolement et de favoriser le « vivre-ensemble » et la stabilité résidentielle.

La *Table en développement social de Montmagny* contribue également à réduire les inégalités sociales de santé, notamment grâce à des fonds du Plan d'action gouvernemental[33] pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces fonds ont permis de financer des jardins communautaires, des cuisines collectives, des frigos-partage, du travail de milieu hybride et des projets éducatifs.

En tant que MRC rurale, les services sont concentrés dans certains secteurs du territoire. Pour soutenir les citoyens touchés, le projet "Agissons ensemble pour la santé durable", piloté par un comité des MRC de Montmagny et L'Islet, œuvre sur cinq priorités : l'accès à une alimentation saine, des logements abordables, la promotion des saines

[33] Gouvernement du Québec (2024). *Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, [En ligne], Québec. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications/lutte-pauvrete-exclusion-sociale

habitudes de vie, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et l'amélioration des transports. Ce projet réunit des acteurs de divers secteurs pour préserver la santé et l'environnement tout en favorisant un développement durable. Des groupes de travail seront formés pour mettre en œuvre ce plan d'action, avec le soutien du CISSS de Chaudière-Appalaches.

De plus, la Table en santé mentale et dépendances de Montmagny-L'Islet s'est dotée d'un comité de pilotage pour évaluer et soumettre divers projets de résilience communautaire. Parmi ces initiatives figure le projet « Ravive ta flamme » pour la prévention du suicide.

Étant l'une des MRC de Chaudière-Appalaches où la proportion d'aînés est parmi les plus élevées, les partenaires de la Table des aînés et de leurs proches de Montmagny et L'Islet développent activement des initiatives visant à briser l'isolement et à améliorer l'accès aux services. Par exemple, l'organisme Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny a mis en place des services supplémentaires pour aider les aînés à se déplacer plus facilement sur le territoire.

En somme, l'interprétation des résultats obtenus dans le cadre de ce portrait pourra se poursuivre au sein de la MRC avec l'aide des intervenants de la DSPublique, puis en collaboration avec la population et les acteurs locaux de divers secteurs impliqués dans le développement des communautés. Ce processus de coconstruction permettra de mieux comprendre les résultats, de leur donner un sens et d'en développer une vision commune. Il contribuera ainsi à maintenir l'engagement des acteurs en faveur d'actions concrètes axées sur l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs[34] (révisé en octobre 2026)[35]

Communautés locales	1. Population	2. Défavorisation matérielle et sociale	3. Population générale							4. Familles		5. Jeunes			6. Aînés (65 ans et plus)					Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs)
	Taux d'accroissement (2016-2021)	IDMS (comparaison régionale 2021)	Revenu médian (évolution 2016-2021)	MPC (2021)	Faible scolarité (2021)	Sans emploi (2021)	Locataires (2021)	30 % ou plus du revenu au logement (locataires 2021)	Logement inadéquat (2021)	Revenu médian des familles (évolution 2016-2021)	Familles monoparentales (2021)	0 à 24 ans (évolution 2016-2021)	0 à 5 ans (proportion de population 2021)	MFR 0 à 17 ans (2021)	65 ans et plus (proportion de population 2021)	65 ans et plus (évolution 2016-2021)	Personnes vivant seules (2021)	MFR (2021)	Incapacité (2021)	
Berthier-sur-Mer	12,2 % ↑	Q3-Q3	⚑	0,0 % ⊖	11,8 %	19,4 %	14,6 %	0,0 % ⊖	2,5 %		9,4 % ⊖	↑	8,0 % ⊕	4,3 %	26,6 %		26,4 %	15,4 %	12,2 %	1
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	-2,8 %	Q4-Q2	⚑	3,8 %	24,1 %	20,8 %	27,3 %	8,6 %	0,0 % ⊖		13,8 %		8,2 % ⊕	9,5 %	21,2 %	↓	31,8 %	28,8 % ⊕	19,7 %	1
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	-7,2 % ↓	Q4-Q1		0,0 % ⊖	22,0 %	7,1 % ⊖	13,3 %	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖	⚑	10,0 %	↓	5,4 %	6,3 %	23,8 %		22,5 %	22,5 %	12,8 %	2
Secteur industriel (Montmagny)	-3,7 % ↓	Q5-Q5		4,4 %	29,2 % ⊕	24,9 %	55,6 % ⊕	24,5 % ⊕	3,5 % ⊕		18,3 % ⊕	↓	4,1 % ⊖	8,3 %	32,5 % ⊕		37,9 % ⊕	32,5 % ⊕	19,8 %	8
Centre-ville (Montmagny)	-0,4 %	Q5-Q5		16,5 % ⊕	33,2 % ⊕	37,4 % ⊕	78,8 % ⊕	25,0 % ⊕	10,9 % ⊕	⚑	19,3 % ⊕		3,9 % ⊖	25,0 % ⊕	29,2 %	↓	50,0 % ⊕	37,5 % ⊕	15,2 %	11
Montmagny sud (ville)	-6,2 % ↓	Q5-Q1	⚑	6,1 % ⊕	33,9 % ⊕	21,1 %	11,1 % ⊖	0,0 % ⊖	4,2 % ⊕		11,4 %	↓	6,1 %	4,9 %	22,4 %	↓	17,6 % ⊖	34,6 % ⊕	19,6 %	5
Saint-Mathieu (Montmagny)	1,8 %	Q3-Q4		4,4 %	17,6 %	18,9 %	32,2 %	16,8 %	1,8 %	⚑	15,1 %		4,9 %	8,4 %	25,1 %		29,6 %	24,3 %	19,8 %	1
Montmagny ouest et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	0,3 %	Q3-Q3		2,2 %	18,2 %	20,0 %	28,1 %	22,2 % ⊕	0,0 % ⊖		9,6 %	↓	3,7 % ⊖	8,1 %	35,0 % ⊕		29,8 %	14,9 % ⊖	21,2 % ⊕	2
Secteur du quai (Montmagny)	-14,4 % ↓	Q3-Q4		6,7 % ⊕	24,0 %	22,4 %	51,6 % ⊕	21,2 % ⊕	2,3 %		13,8 %	↓	2,5 % ⊖	5,9 %	50,4 % ⊕	↓	41,1 % ⊕	30,3 % ⊕	12,8 %	5
L'Anse-à-Gilles (Cap-Saint-Ignace)	1,5 %	Q3-Q3		0,0 % ⊖	19,3 %	19,4 %	25,3 %	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖	⚑	12,5 %		4,3 % ⊖	5,9 %	34,6 % ⊕		26,3 %	26,3 %	33,3 % ⊕	1
Cap-Saint-Ignace village	-3,9 % ↓	Q4-Q3		2,0 %	19,2 %	24,0 %	31,5 %	17,9 %	4,6 % ⊕		13,8 %	↓	5,0 %	0,0 % ⊖	24,6 %		26,1 %	17,4 %	18,0 %	2
Secteur des pommiers (Cap-Saint-Ignace)	3,9 %	Q4-Q1		2,3 %	30,5 % ⊕	18,1 %	10,5 % ⊖	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖		7,6 % ⊖		7,0 %	5,1 %	25,8 %	↓	23,6 %	25,5 %	19,4 %	1
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud/ Notre-Dame-du-Rosaire	0,0 %	Q5-Q4		4,2 %	31,2 % ⊕	32,5 % ⊕	7,8 % ⊖	0,0 % ⊖	9,3 % ⊕	⚑	11,9 %		4,2 % ⊖	15,8 % ⊕	28,9 %		31,7 %	47,5 % ⊕	20,0 % ⊕	7
Sainte-Apolline-de-Patton	-6,5 % ↓	Q5-Q2		6,7 % ⊕	37,7 % ⊕	31,7 % ⊕	20,5 %	0,0 % ⊖	11,6 % ⊕		9,7 %	↓	3,0 % ⊖	0,0 % ⊖	33,7 % ⊕		35,3 % ⊕	54,5 % ⊕	17,9 %	7
Saint-Paul-de-Montminy	7,6 % ↑	Q5-Q3		3,6 %	28,9 % ⊕	32,9 % ⊕	18,5 %	13,3 %	7,4 % ⊕		14,6 %	↑	5,3 %	13,3 % ⊕	32,5 % ⊕		32,0 % ⊕	32,0 % ⊕	28,3 % ⊕	7

[34] Ce tableau ne présente pas tous les indicateurs présents dans le rapport. Pour un portrait complet, veuillez vous référer à l'ensemble du rapport.

[35] Les données sur l'incapacité ont été révisées en octobre 2026. Les données qui étaient présentées auparavant incluaient uniquement les personnes ayant rapporté avoir souvent des incapacités. Les nouvelles données incluent les personnes ayant rapporté avoir souvent ou toujours des incapacités. **Cette révision impacte les colonnes « Incapacité » et « Cumul de situations défavorables »**.

Communautés locales	1. Population	2. Défavorisation matérielle et sociale	3. Population générale							4. Familles		5. Jeunes			6. Aînés (65 ans et plus)					Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs)
	Taux d'accroissement (2016-2021)	IDMS (comparaison régionale 2021)	Revenu médian (évolution 2016-2021)	MPC (2021)	Faible scolarité (2021)	Sans emploi (2021)	Locataires (2021)	30 % ou plus du revenu au logement (locataires 2021)	Logement inadéquat (2021)	Revenu médian des familles (évolution 2016-2021)	Familles monoparentales (2021)	0 à 24 ans (évolution 2016-2021)	0 à 5 ans (proportion de population 2021)	MFR 0 à 17 ans (2021)	65 ans et plus (proportion de population 2021)	65 ans et plus (évolution 2016-2021)	Personnes vivant seules (2021)	MFR (2021)	Incapacité (2021)	
Sainte-Lucie-de-Beauregard/ Lac-Frontière	-3,2 %	Q5-Q3		2,9 %	43,0 % ⊕	36,6 % ⊕	13,0 %	0,0 % ⊖	9,3 % ⊕		14,3 %	↓	5,6 %	20,0 % ⊕	36,7 % ⊕		27,3 %	32,4 % ⊕	31,1 % ⊕	6
Saint-Fabien-de-Panet	-1,0 %	Q5-Q3		5,6 %	30,5 % ⊕	34,4 % ⊕	25,8 %	12,5 %	7,7 % ⊕		8,0 % ⊖		3,7 % ⊖	7,7 %	35,4 % ⊕		35,7 % ⊕	42,9 % ⊕	20,8 % ⊕	6
Saint-Just-de-Bretenières	-3,8 % ↓	Q5-Q3		10,4 % ⊕	40,9 % ⊕	34,9 % ⊕	14,3 %	0,0 % ⊖	13,0 % ⊕		13,5 %	↓	3,1 % ⊖	14,3 % ⊕	32,8 % ⊕		41,5 % ⊕	50,0 % ⊕	23,4 % ⊕	9

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale
MPC : Mesure du panier de consommation
MFR : Mesure du faible revenu

Légende des 14 indicateurs avec une évaluation favorable ou défavorable

- ⊕ Proportion plus élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
- ⊖ Proportion moins élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
- ↑ Augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
- ↓ Diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
- Augmentation plus importante que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
- Augmentation moins importante que la moyenne régionale ou diminution, allant dans le sens défavorable
- Se situe dans les quintiles défavorisés matériellement et socialement
- nc : écart non calculé en raison des petits nombres

Légende du cumul de situations défavorables parmi les 14 sélectionnés

- 7 à 12 indicateurs sont en situation défavorable (50 % et plus)
- 5 ou 6 indicateurs sont en situation défavorable (entre 36 % et 43 %)

Légende des 5 indicateurs dont le sens n'est pas évalué

- ⊕ Proportion plus élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- ⊖ Proportion moins élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- ↑ Augmentation ou faible diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale
- ↓ Diminution ou faible augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale

Références

Aïach, P. (2010). Les inégalités sociales de santé et leurs déterminants. In C. Halpem (Ed.), *La Santé : Un enjeu de société* (pp. 167-178). Éditions Sciences Humaines.

Gouvernement du Québec (2024). *Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, [En ligne], Québec. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications/lutte-pauvrete-exclusion-sociale

Stringhini, S., Carmeli, C., Jokela, M., Avendaño, M., Muennig, P., Guida, F., Ricceri, F., d'Errico, A., Barros, H., Bochud, M., Chadeau-Hyam, M., Clavel-Chapelon, F., Costa, G., Delpierre, C., Fraga, S., Goldberg, M., Giles, G. G., Krogh, V., Kelly-Irving, M., . . . Kivimäki, M. (2017). Socioeconomic status and the 25 × 25 risk factors as determinants of premature mortality: a multicohort study and meta-analysis of 1·7 million men and women. *Lancet*, *389*(10075), 1229-1237. https://doi.org/10.1016/s0140-6736(16)32380-7

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec